

Dans ce numéro :

- Les sports
- Mémento - TV - Radio
- Evénements en Suisse
- Un cortège pour manifester contre la guerre du Vietnam
- Chronique judiciaire
- Le feuilleton
- Les bandes dessinées
- Nos pages régionales
- Tour du monde
- Les accusations de la Révolution chinoise

Feuille d'Avis du Valais

ET JOURNAL DE SION - QUOTIDIEN INDÉPENDANT

POUR VOS MEUBLES
une bonne adresse :

Halle aux Meubles S.A.

Rue de la Dixence 9
SION

Lausanne :
rue des Terreaux
13 bis - 17

Une des plus grandes
expositions de Suisse

P 171 S

Administration et Rédaction : Rue Pré Fleuri 11, Sion, ☎ (027) 2 19 05, 2 31 25, 2 53 42 — Régie des annonces : Publicitas SA, Sion, ☎ (027) 2 44 22 et ses agences à Martigny ☎ (026) 2 10 48 et à Brigue ☎ (028) 3 12 83

LA CHRONIQUE DE F.-G. GESSLER

Les « pensées » de Mao Tsé-toung

Les pensées ou citations de Mao Tsé-toung sont en vente dans toutes les librairies. En Chine ?... Non, en Suisse, et dans le monde entier.

Comme on en a beaucoup parlé, ce livre, cette « bible », que l'on achète par curiosité ou par nécessité, suivant qu'on est ou n'est pas communiste, parce que l'on veut savoir quelles sont les pensées de Mao, traite du parti communiste, des classes ou de la lutte des classes, de la guerre et de la paix, de l'armée populaire, de la ligne de masse, des « trois démocraties », de l'éducation et de l'entraînement des troupes, du patriotisme et de l'internationalisme, de l'héroïsme révolutionnaire, de l'autoéducation idéologique, de la discipline, des cadres, etc.

Prenons au hasard quelques-unes des citations.

« Le noyau dirigeant de notre cause, c'est le Parti communiste chinois. Le fondement théorique sur lequel se guide notre pensée, c'est le marxisme-léninisme. »

Il n'y a rien de changé. Il en est aujourd'hui comme il en était au début de la deuxième Révolution culturelle, la première ayant eu lieu en 1919, la seconde, dès 1949.

« Pour faire la révolution, il faut qu'il y ait un parti révolutionnaire. Sans un parti révolutionnaire, sans un parti fondé sur la théorie révolutionnaire marxiste-léniniste et le style révolutionnaire marxiste-léniniste, il est impossible de conduire la classe ouvrière et les grandes masses populaires à la victoire dans leur lutte contre l'impérialisme et ses valets. »

Les Soviétiques ont dit ça bien avant les Chinois. Mais les Chinois ne veulent pas prendre le même chemin que les Soviétiques.

« Le peuple, c'est à nous de l'organiser. C'est à nous de l'organiser pour abattre la réaction en Chine. Tout ce qui est réactionnaire est pareil : tant qu'on ne le frappe pas, impossible de le faire tomber. »

Ainsi sont morts des milliers et des milliers de Chinois.

« La révolution est un acte de violence par lequel une classe renverse une autre. »

« Il faudra encore un temps assez long pour décider de l'issue de la lutte idéologique entre le socialisme et le capitalisme dans notre pays... L'idéologie bourgeoise et petite-bourgeoise, les idées antimarxistes subsisteront longtemps encore... Le dogmatisme et le révisionnisme vont tous deux à l'encontre du marxisme... Le dogmatisme est plus nuisible que le révisionnisme. »

Bourgeois et petits-bourgeois de Chi-

ne sont traqués, menacés, privés de leurs biens, déportés quand il le faut.

« Chaque communiste doit s'assimiler cette vérité que « le pouvoir est au bout du fusil... La tâche centrale et la forme suprême de la révolution, c'est la conquête du pouvoir par la lutte armée, c'est résoudre le problème par la guerre... Nous sommes pour l'omnipotence de la guerre révolutionnaire... »

On s'en doutait un peu.

« Tous les réactionnaires sont des tigres en papier... Hitler était un tigre en papier. »

« Pour combattre l'ennemi, nous avons formé, au cours d'une longue période, ce concept, à savoir que, du point de vue stratégique, nous devons mépriser tous les ennemis, et, du point de vue tactique, en tenir pleinement compte... Dans la guerre, les batailles ne peuvent être livrées qu'une à une et les forces ennemies ne peuvent être anéanties qu'unite par unite. Les usines ne peuvent être bâties qu'une par une. Un paysan ne peut labourer la terre que parcelle par parcelle. Il en est de même pour les repas. Stratégiquement, prendre un repas ne nous fait pas peur : nous pourrions en venir à bout. Pratiquement, nous mangeons bouchée par bouchée. Il nous serait impossible d'avaler le repas entier d'un seul coup. C'est ce qu'on appelle la solution un par un. Et en langage militaire, cela s'appelle écraser l'ennemi unite par unite. »

L'idée d'une guerre est bien ancrée dans l'esprit des Chinois.

« Notre principe, c'est : le Parti commande aux fusils, et il est inadmissible que les fusils commandent au Parti... Nous sommes la grande Armée populaire de Libération... Nous aurons non seulement une puissante armée de terre, mais encore une puissante aviation et une puissante marine de guerre »

On peut ajouter : et même la bombe atomique.

« Notre congrès doit appeler tout le Parti à redoubler de vigilance, à veiller à ce que pas un seul camarade, à quelque poste qu'il soit, ne se coupe des masses. Il faut apprendre à chaque camarade à aimer ardemment les masses populaires, à prêter une oreille attentive à leur voix ; à s'intégrer aux masses où qu'il aille, à se confondre avec elles et non à se placer au-dessus d'elles ; à éveiller ou à élever leur conscience politique en tenant compte de leur niveau ; et, selon le principe du libre consentement à aider les masses à s'organiser progressivement et à développer graduellement toutes les

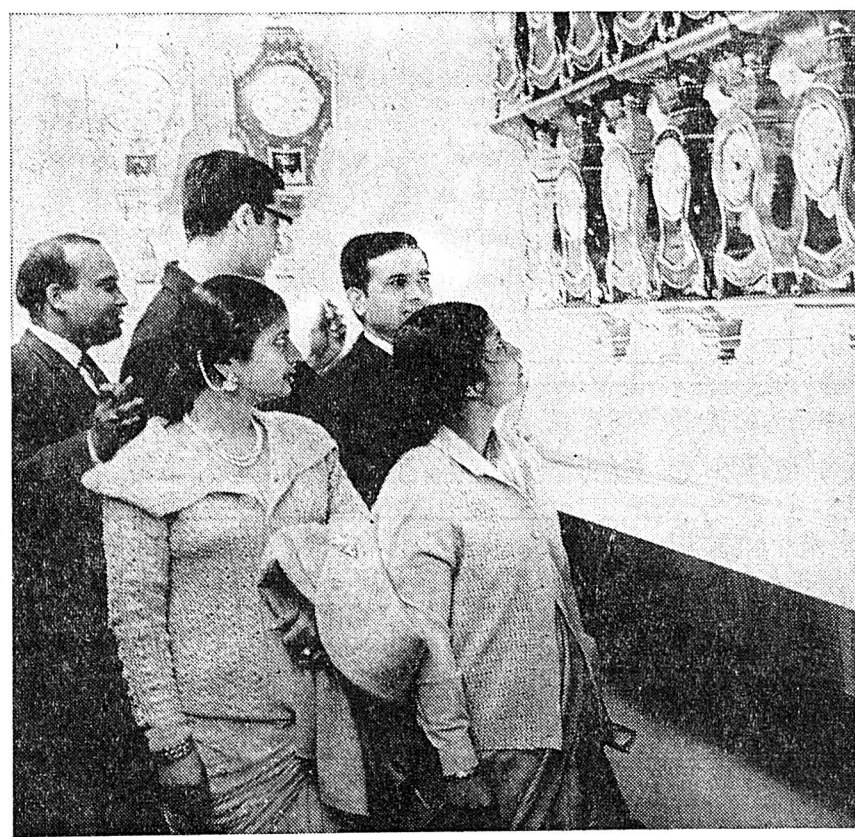
luttés nécessaires que permettent les conditions internes et externes du lieu et du moment donnés. »

Hors de Chine, on le fait partout où on le peut. On appelle cela : l'infiltration.

« Prendre en main l'éducation idéologique, voilà la tâche centrale si on veut unir le Parti en vue de ses grandes luttes politiques. Faute de quoi, le Parti ne pourra accomplir aucune de ses tâches politiques... Dans l'armée chaque compagnie, bataillon ou régiment a son comité de soldats qui représente les intérêts de nos hommes de troupe et exécute le travail politique et le travail parmi les masses populaires... Ainsi l'armée est-elle aujourd'hui unie comme un seul homme... elle ne craint aucun sacrifice, elle sait surmonter les difficultés matérielles et fait preuve d'intrepidité et d'héroïsme collectifs dans la destruction de l'ennemi. Une telle armée est invincible... L'armée ne doit faire qu'un avec le peuple... Dans l'armée comme dans les organisations locales, la démocratie interne du Parti doit servir à renforcer la discipline, à accroître la capacité combattive et non à les affaiblir... Tous les officiers et soldats de notre armée doivent se perfectionner dans l'art militaire, avancer hardiment dans une guerre où notre victoire est certaine, et anéantir tous nos ennemis résolument, radicalement, intégralement, totalement. »

On ne fait pas de quartier.

La guerre — la prochaine — dont parlent les Chinois qui savent très bien où ils veulent en venir n'aura rien de commun avec les précédentes. Les « pensées » de Mao ne doivent pas être considérées avec légèreté ; elles nous en donnent un avant-goût qui a une très amère saveur.



Charme de l'Inde et horlogerie suisse

La Foire de Bâle attire des visiteurs venus du monde entier. Voici un sympathique groupe d'Hindous admirant les merveilleuses pendules neuchâtelaises, créations de notre industrie horlogère.

■ DJEDDAH. — L'Imam Badr a formé un nouveau cabinet du Yémen royaliste. Il est présidé par le prince Seif El Islam El Hassan. Son vice-président est le prince Seif El Islam Abdel Rahman Ben Yehia.

LE SUCCES FRAPPE

LONDRES — Le succès de Sandie Shaw au Concours de l'Eurovision où elle triompha avec « Puppet on a string » va lui rapporter au moins 250 000 livres sterling.

L'imprésario de la « chanteuse aux pieds nus » qui vient d'annoncer cette nouvelle a précisé que Sandie Shaw souffrait en ce moment d'une laryngite mais que c'était surtout la surprise qui l'avait laissée sans voix.

■ MEXICO. — De violentes manifestations estudiantines se sont déroulées, lundi soir, à Villahermosa, capitale de l'Etat de Tabasco, à environ 90 km. au sud-est de Mexico. La troupe a dû intervenir pour disperser les manifestants, qui se sont réfugiés dans les locaux de l'Université.

Vaccin contre la lèpre

MEXICO. — Un vaccin synthétique contre la lèpre et agissant également contre la tuberculose a été découvert au Mexique par le docteur Alberto de León, de l'Institut des maladies tropicales du ministère de la Santé du Mexique.

Le docteur de León avait d'abord mis au point son vaccin pour lutter contre le bacille de Koch, mais il s'est aperçu peu après qu'il était également efficace contre le bacille de Hensen, qui donne la lèpre.

Echanges internationaux de signaux de télévision bientôt possibles en Europe

PARIS. — « Un appareillage permettant d'expérimenter le transcodage des signaux de télévision en couleur SECAM, en signaux PAL, a été conçu par M. Henri de France et la Compagnie française de télévision, qu'assistaient les services techniques de l'ORTF », communique la direction générale de l'ORTF.

L'ORTF rappelle dans son communiqué : « On sait que l'utilisation par les pays européens de deux systèmes de télévision en couleur, le SECAM et le PAL, pose aux spécialistes de difficiles problèmes pour permettre l'échange de signaux de télévision en couleur entre deux pays ayant adopté des systèmes différents. »

La comparaison des images SECAM et des mêmes images PAL obtenues par l'intermédiaire du transcodeur, a permis, précise le communiqué, d'apprécier les qualités de cet appareillage.

L'ORTF, qui déclare que ce procédé

sera développé industriellement dans les mois à venir, souhaite que les recherches se poursuivent avec les spécialistes étrangers de télévision, pour la mise au point du procédé inverse, la transformation des images PAL en images SECAM.

Mais dès à présent, l'ORTF affirme que « les résultats obtenus permettent de dire que les reportages en couleur que l'ORTF réalisera aux Jeux olympiques d'hiver de Grenoble, en février 1968, devraient pouvoir être retransmis en direct par tous les pays européens ».

★ LA HAVANE — Sous le titre : « La consigne est de créer deux, trois ou de nombreux Vietnams », et signé du commandant Che Guevara, vient de paraître dimanche à La Havane un supplément spécial du bulletin diffusé par le secrétariat de l'organisation intercontinentale.

ZURICH PETITE PLANÈTE

Que d'esprits chagrins osaient prétendre que la Suisse n'était pas dans le coup, qu'elle n'avait pas suivi le cours de l'Histoire, que sa montre retardait d'un demi-siècle, que, que, que...

C'est une noire calomnie.

Nous avons les deux pieds dans le siècle; nous sommes des esprits fort avancés, nous sommes de notre temps, rien que de notre temps, tout entiers de notre temps.

Zurich vient d'en faire l'éclatante démonstration.

Et si quelqu'un ose encore prétendre que nous avons manqué le tournant de la civilisation contemporaine, nous pourrions lui dire en face et sans aller bien loin chercher nos preuves :

— M. vous êtes un menteur !

Parce qu'à Zurich, les choses ont bardé, nom d'une pipe !

Du moins, les journaux nous le laissent entendre et nous serions bien ingrats si l'admiration que nous avons à l'égard de notre ville-pilote ne s'en trouvait pas augmentée.

Vous vous souvenez: Zurich avait l'honneur de recevoir, vendredi soir, les « Rolling Stones ».

Prononcez ça comme vous voudrez mais prononcez-le avec respect.

Ce sont d'immenses artistes, habillés avec un art consommé.

Et dont le talent se promène juste sur leurs épaules avec leurs cheveux.

Qu'on cesse d'affirmer que nous

ne savons pas reconnaître l'importance des événements historiques : il y avait une immense foule, à l'aérodrome, pour recevoir les ambassadeurs de la reine d'Angleterre. Et comme la foule ne parvenait pas à s'approcher de ces presque divinités, elle tenta de renverser l'Union qui les avait amenées sur notre sol réputé froid.

Mais ce n'était qu'un tendre prélude à des manifestations dont nous avons tout lieu d'être fiers.

Car on ne fit jamais mieux sur les plages d'Angleterre ni dans les rues d'Amsterdam.

C'est bien simple : dans la grande salle où les dieux se produisaient, il ne reste, à l'heure qu'il est, que des débris de bois.

Et quelques lambeaux d'étoffe qui recouvraient les fauteuils.

Détruits, les fauteuils; pulvérisés, les lustres et autres instruments d'éclairage; fracassés, tous les objets qui avaient formes connues. Un champ de bataille.

Je ne me souviens pas combien l'on dénombrera de crânes fracturés Un peu plus de la douzaine.

Trois cents policiers sur la brèche, tentant de contenir cette hystérie collective.

Vous allez voir : on les accusera d'avoir provoqué cette jeunesse saine et joyeuse, toute adonnée aux plaisirs de l'art.

Et mettant en pratique les devoirs de l'hospitalité.

Je vous le disais, nous sommes de notre temps.

Sirius.

LA PRISE DE SANG DES CONDUCTEURS

La loi sur la circulation routière du 19 décembre 1958 a légalement instauré la procédure de la prise de sang des conducteurs en état d'ébriété, procédure qui n'était pas prévue dans la précédente loi, bien que l'on eût tout de même envisagé de pénaliser les conducteurs pris de boisson.

La formulation actuelle parle cette fois de constatation de l'ébriété. Précédemment, les conducteurs s'opposaient même à la prise de sang en prétendant qu'elle constituait une atteinte à leur intégrité corporelle. La nouvelle loi a mis fin à cette échapatoire. A partir d'indices caractéristiques, les conducteurs présumés pris de boisson seront soumis à un examen approprié dont l'un des tests est la prise de sang. Ce moyen de contrôle est le plus sûr puisqu'il peut servir en même temps à déterminer le degré d'inivraction. L'appréciation sera plus objective et de cette sorte les contestations moins faciles.

Le problème qui se pose cependant est que ce moyen de contrôle est laissé à l'appréciation des agents de l'ordre. La prise de sang peut être imposée. Le droit cantonal désigne les organes compétents pour ordonner ces mesures. Des réserves ont déjà été

faites et entendues sur ce pouvoir discrétionnaire. En principe, la prise de sang est ordonnée quand des indices d'ébriété sont évidents. Dans la pratique les choses se passent de la manière suivante : les tests classiques d'équilibre, de réflexe et de coordination, tels que cheminement sur une ligne droite, fermeture à clef des portières, réaction, sont immédiatement perceptibles au comportement du sujet sans qu'il soit nécessaire de les expérimenter. Si l'ébriété est patente, le sujet est invité à exhaler son haleine dans le « breathalyzer ». Ces appareils révèlent, sans douleur, la teneur en alcool du sujet. On invite alors le prévenu à se soumettre volontairement à la prise de sang et si cette prise de sang est refusée l'officier de service à la centrale de la circulation en appelle au juge-inspecteur qui ordonne la mesure en quelque sorte par contrainte par corps : le rénitent est retenu jusqu'à consentement. Si ce consentement ne vient pas on pourrait imposer la prise de sang par la force, mais on répugne à le faire car la jurisprudence a estimé qu'un refus dans de telles circonstances équivalait à une reconnaissance d'état d'ébriété.

En effet, en bonne logique, si les tests primaires ont révélé cet état et que le sujet s'oppose en quelque sorte à une analyse de sang qui doit ou le confirmer ou le réfuter, son refus ne peut que lui être préjudiciable puisqu'il écarte un moyen de preuve qu'il est seul à pouvoir administrer et qui est susceptible de le disculper. Il reste bien entendu le refus pour cause de maladie. C'est la raison pour laquelle la prise de sang est proposée et faite par un médecin qui reste seul juge de l'opportunité médicale d'y procéder.

Pour répondre maintenant à l'objection formulée plus haut concernant le pouvoir discrétionnaire des agents à constater l'ébriété, il est clair qu'il peut y avoir de l'arbitraire. Il faut cependant observer que la discussion n'apparaît que dans les cas douteux et que d'autre part, on ne peut systématiquement passer tous les conducteurs à l'éthanomètre, ce qui serait aussi un abus de pouvoir. En cette matière les circonstances et les parties dictent la procédure à suivre : les ménagements sont ainsi difficiles et l'on ne peut guère échapper à l'épreuve de la prise de sang.

(A suivre.) Me Paul Favre



Deuxième baisse de prix sur le CAFE HAG

Le café en grains ne coûte plus que Fr. 270!

Comment est-ce possible? -
... alors que le prix du café Hag a été réduit
une première fois de 10 centimes en janvier 1966?
Avec la nouvelle baisse de 15 centimes par paquet
cela représente une réduction globale
de plus de 8%!

Ce tour de force a réussi grâce à une technique
de décaféination révolutionnaire, grâce aussi
au succès de la qualité transcendante du nouveau Hag.
Ils ne se comptent plus, les amateurs de bon café
qui le préfèrent à tout autre le matin, à midi et le soir.
Son goût parfait le classe à égalité avec l'élite des cafés
à teneur de caféine.

Le moment est plus propice que jamais
pour vous mettre au nouveau Hag!

Divers



Photocopiez vous-mêmes avec le fameux
RANK-XEROX
rapide et économique (abonnements)
à Sion
studio camera, R. de Roten, Grand-Pont 6

PRÊTS

Discrets
Rapides
Sans caution
BANQUE EXEL
Rousseau 5
Neuchâtel
(038) 5 44 04

villa

A VENDRE à Martigny, en plein
centre,

7 pièces et garage.
Terrain arborisé de 843 m².
Prix Fr. 132.000.—.

Ecrire sous chiffre PB 30402 à
Publicitas SA - 1951 Sion.

A vendre

2000 piquets de pin

de 1 m. 80 pour vigne Guyot ou
arbres fruitiers à Fr. 2.— pièce.

S'adresser au
bureau communal de Saxon,
Tél. (026) 6 23 24

P 65517 S

Docteur LEON DE PREUX

chirurgien FMH

ABSENT

Reprendra
ses consultations
le 1. 5. 67

Affaires immobilières

PUBLICITAS SA SION cherche,
pour 2 jeunes employés de la
Suisse allemande,

studio ou chambre à 2 lits

si possible avec cuisine.

Tél. (027) 2 44 22 (interne 23)
heures de bureau. P 60.000

A VENDRE à SION grand

appartement de 4 p.

4^{me} étage, construction soignée,
1963. Pas de frais d'acte. A ven-
ser Fr. 20.000.—. Curieux et
agence s'abstenir.

Ecrire sous chiffre PB 28763 à
Publicitas - 1951 Sion.

Affaires immobilières

A VENDRE A SION, dans divers
quartiers de la ville,

appartements

de 3-4-5 et 6 pièces

Situation de premier ordre. Tout
confort moderne. Prix intéres-
sants.

Pour tous renseignements, s'a-
dresser à

P 877 S

REGIE A. FAVRE

Rue de la Dixence 19
SION - Tél. 027/2 34 64

A LOUER, quartier Ouest,

appartement 4 pces

et quartier Platta

appartement 3 pces

tout confort.

S'adr. à Henri de Kalbermatten,
architecte, Sion.

Tél. (027) 2 11 48 (heures de bu-
reau). P 30232 S

SIERRE — à vendre à la route de
Bollire

terrain à construire

pour villa, situation de 1^{er} ordre,
accès sur route principale, surfa-
ce 1 000 m² environ.

Ecrire sous chiffre PB 45628 à
Publicitas, 1951 Sion

A louer

chambre indépendante

à partir du 1^{er} mai
1967.

Tél. (027) 2 23 67

P 30396 S

A VENDRE

2.000 PLANTS DE VIGNE

Pinot noir, Klou Sélection de Wädens-
wil sur 16149.

Offres sous chiffres
Y 7394 Q à Publi-
citas SA - 4001 Bâle

A LOUER à Sion, à 5 minutes
de la place du Midi, dans un
immeuble neuf de grand stan-
ding,

appartements 2 - 3 - 4 pièces

tout confort moderne, avec cui-
sine entièrement équipée.
Ascenseurs - dévaloirs - marbre
dans le hall d'entrée - pièces
très spacieuses, etc.

Ainsi que

studio et boxes

Date d'entrée : dès le 1^{er} juin 67.

Pour tous renseignements s'a-
dresser à :

P 877 S

REGIE A. FAVRE

Rue de la Dixence 19
SION - Tél. 027/2 34 64

Affaires immobilières

ON CHERCHE
à louer

terrain

de 5.000 à 15.000
m², pour culture de
maïs à ensiler.

S'adr. : Félix Fort,
1907 SAXON.
Tél. (026) 6 22 54

P 30393 S

ON CHERCHE à
louer pour août 67

chalet

2 pièces (4 lits).

Tél. 027 / 8 17 87.

lisez la FAV

appartement

2 1/2 pièces, tout
confort, au 1^{er} juin,
aux environs de
Sion.

Location Fr. 180.—
Tél. (027) 2 82 16

P 30278 S

Offres et demandes d'emplois

JE CHERCHE un
OUVRIER-MENUISIER

OUVRIER-CHARPENTIER

et un

APPRENTI

Tél. (027) 3 43 89

P 30425 S

JE CHERCHE pour café-restau-
rant Plaine du Rhône, Bas-Valais,

sommelière

Débutante acceptée.

Bon gain assuré.

Café Central, Massongex.
Tél. (025) 5 23 48 P 30428 S

CAFE DU CENTRE à MONTANA
cherche

sommelière

Entrée de suite ou à convenir.

Tél. (027) 7 36 65 P 30094 S

CHANTIER de galeries du bord
du Lac Léman cherche

un électricien de galeries

pour travail de longue durée.

S'adresser à l'Association des
entreprises du lot 31 de l'Hon-
grin - 1844 Villeneuve.

Tél. (021) 62 33 83 P 30328 S

ENTREPRISE DE MAÇONNERIE
ET GENIE CIVIL cherche

contremaître et chef d'équipe

qualifiés, pour travaux à exé-
cuter à Sierra et Montana. Bon
salaire assuré.

Ecrire sous chiffre PB 30378 à
Publicitas - 1951 Sion.

L'une plus
passionnante
que l'autre:

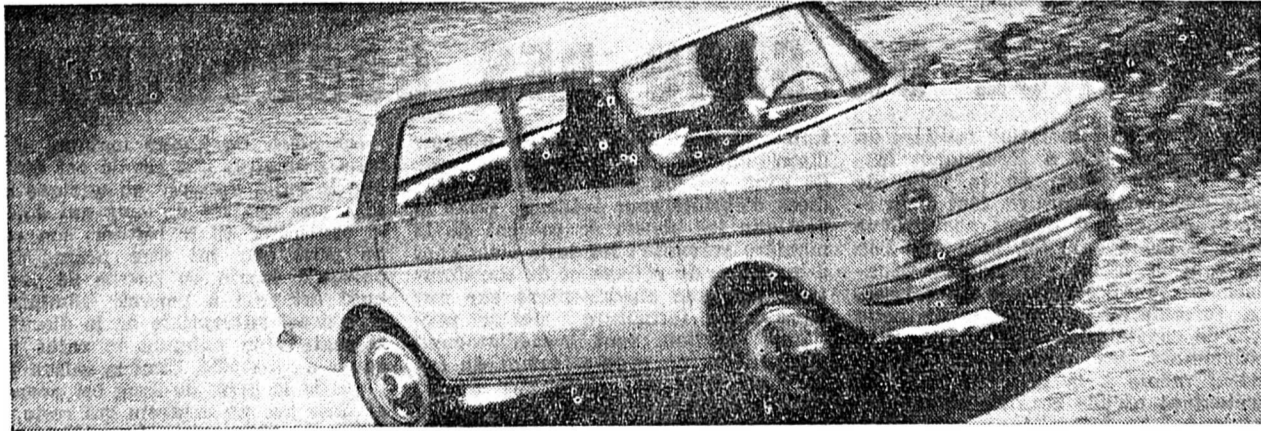
3x Fiat 850

Limousine: plus de 125 km/h, équipement luxe
Coupé: plus de 135 km/h, équipement super
luxe * Spider: plus de 145 km/h, équipement
sport * Fiat 850 à partir de Fr. 5690.—
Idromatic: Sur demande,
la Fiat 850 (Limousine) est livrable avec
transmission hydraulique automatique.
(Supplément de prix: Fr. 550.—)



MONTHEY: GARAGE DU SIMPLON - MARTIGNY-VILLE: GARAGE
CITY - SION: GARAGE DU RHONE - SIERRE: GARAGE TREI-
ZE ETOILES

P 334 S



Petites exigences — grandes performances... voilà la SIMCA 1000

Petites exigences: cela ménage votre bourse. Petit gabarit:
cela ménage vos nerfs au moment de parquer. Mais
grandes performances: moteur fougueux, boîte à 4 vitesses
licence Porsche, nerveuse et sportive (naturellement levier

au plancher!), intérieur hautement confortable. Quoi
encore?

Constatez vous-même. Il n'y a qu'un pas jusque chez
votre agent Simca — pour faire un essai.

Simca 1000 à partir de Fr. 5990.—

Qualité? Oui, mais Simca offre davantage



Garage C. Rey

Martigny, Tél. 026 2 10 45

R. Ellenberger, Garage, Bourg-St-Pierre
Ch. Launaz, Garage, Monthey

Garage la Matze SA

Sion, Tél. 027 2 62 62

J. Triverio, Garage International, Sierre

En marge du Grand Prix de Thyon patronné par la « FAV » — En m

JEAN-CLAUDE KILLY



a du sang suisse dans les veines

Pour la première fois, dimanche prochain, le Valais central aura le privilège d'applaudir le phénomène du ski alpin, Jean-Claude Killy.

Le champion et vainqueur de la Coupe du monde participera au 1er Grand Prix de Thyon, organisé par le Ski-Club de Thyon le 23 avril. Killy possède du sang suisse puisque sa mère est originaire de Saint-Aubin, berceau de la fameuse pendule neuchâteloise. Aussi n'est-on pas surpris de sa classe alliant la technique française à la volonté suisse.

Mais Jean-Claude Killy, peut-être insatisfait de ses succès, va vraisemblablement s'attaquer, cet été à Cervinia, au record du monde de vitesse, détenu par l'Italien Di Marco avec plus de 176 km-h.

Une aubaine pour le Valais de voir encore une fois à l'œuvre après Verdier cet étonnant champion.

Conférence pour le calendrier des pays alpins

A Berne, les représentants de l'Organisation des pays alpins (OPA) ont tenu leur traditionnelle séance qui a pour but d'établir le projet de calendrier pour la saison prochaine : projet qui doit encore être adopté par la Fédération internationale de ski.

Plus de coordination

A l'occasion de cette réunion de Berne, le communiqué suivant a été publié :

« Les représentants des six pays membres de l'OPA — Allemagne, France, Italie, Yougoslavie, Autriche

et Suisse — ont étudié les problèmes qui se posent aux pays alpins. Ils ont formulé le vœu qu'à l'avenir les courses militaires soient annoncées également à la FIS pour que cet organisme en tienne compte dans l'établissement de son calendrier et que l'on évite ainsi de fâcheuses collisions de dates. Une coordination est nécessaire car des skieurs de premier plan (par exemple Killy est douanier) sont appelés parfois à disputer des courses militaires ou paramilitaires.

Réticence et intérêt

L'OPA tient à prendre ses distances vis-à-vis des Jeux d'hiver de la jeunesse dont l'organisation n'est plus du ressort d'un ski-club mais celui d'offices de tourisme qui ne dépendent naturellement pas d'une fédération nationale.

La Coupe du monde a donné lieu à d'intéressantes discussions. Cette nouvelle compétition a suscité un grand intérêt, mais les premières expériences faites exigent que l'on apporte quelques modifications à la formule actuelle.

Dates proposées

Voici les dates les plus importantes proposées pour le calendrier de la FIS :

DISCIPLINES ALPINES — 11-17 décembre : Critérium de la première neige à Val-d'Isère (dames, messieurs) ; 3-4 janvier : Hindelang (messieurs) ; 5-6 janvier : Oberstaufen (dames) ; 9-12 janvier : Grindelwald (dames) ; 13-14 janvier : Lauberhorn Wengen (messieurs) ; 17-18 janvier : Cruche d'argent à Bad Gastein (dames) ; 20-21 janvier : Hahnenkamm Kitzbuehel ; 20-21 janvier : Maribor (dames) ; 26-28 janvier : Tre-Tre à Madonna di Campiglio (messieurs) ; 2-3 mars : Championnats alpins dans les six pays de l'OPA ; 9-10 mars : Abetone (dames) et Granjska Gora (messieurs) ; 14-17 mars : Meribel (messieurs, dames).

DISCIPLINES NORDIQUES — 31 décembre - 7 janvier : Tournée austro-allemande des sauteurs ; 13-14 janvier : Bohini (You) ; 20-21 janvier : Le Brassus ; 27-28 janvier : vallée d'Aoste et Reit in Winkl ; 28 janvier - 4 février : Tournée des sauteurs dans les stations olympiques (28 janvier Cortina ; 31 janvier, St-Moritz ; 4 février, Chamonia) ; 24-25 février : Championnats nordiques dans les six pays de l'OPA ; 9-10 mars : Kurikkala et Coupe Berauer en Yougoslavie, Coupe Kongsberg en Suisse ; 2-3 mars : vol à ski à Kulm ; 23-24 mars : vol à ski à Planica.

Troisième Ligue
Vouvry - Martigny II 3-0

200 spectateurs. Beau temps. Terrain bon, mais bosselé. Arbitre : M. Page, excellent.

C'était un match très important pour les deux équipes : Martigny n'ayant pas perdu espoir de rejoindre le leader et le club local ayant besoin de points pour se mettre à l'abri de la relégation. Le match débute rapidement par de nombreuses attaques de part et d'autre. Après 10 minutes de jeu, sur corner, J. Rinaldi marque un superbe but de la tête. Vouvry domine légèrement mais ne réussit pas à marquer par maladresse. La mi-temps survient sur le score de 1-0.

En seconde mi-temps, les Octoduriens tentent d'égaliser, mais c'est Vouvry qui aggrave le score à la 70e minute, suivi d'un 3e but de fort belle allure par J. Rinaldi en grande forme. La fin du match n'est plus qu'une formalité.

En résumé, succès mérité des « Tzi-nos » de par leur volonté de vaincre.

Quatrième Ligue
Granges-Veysonnaz 2-1

Terrain du FC Chalais en bon état. Arbitre, M. Pfammatter (Grimisuat). Buts : J.-P. Forey, 24e ; Perruchoud, Pascal sur penalty, 79e ; Burcher, 88e.

GRANGES : Germanier A. ; Roh G., Riccio, Perronetti, Constantin ; Roh H., Germanier Ch. ; Roh Rap., Perruchoud P., Bagnoud, Burcher. Il manque toujours Roland Perruchoud, blessé.

Ce match débute sur un rythme élevé pour la 4me Ligue. Cependant, les Grangeards paraissent assez contractés. S'ils ont dominé légèrement les débats, les visiteurs répondaient par des contre-attaques dangereuses et, la chance aidant, le score n'a pas été plus élevé car le poteau est venu à plusieurs reprises au secours de Germanier.

Sur un coup franc des 20 m., magnifiquement boté, Forey ouvrait le score à la 24me minute. Techniquement supérieurs, les joueurs locaux trouvaient en face une équipe volontaire et dépensant beaucoup d'énergie pour préserver ce maigre avantage, mais à la 79me minute, sur une faute d'un défenseur dans le carré fatidique, l'arbitre dicta un penalty que transforma Perruchoud Pascal. L'égalisation obtenue, Granges tentait le tout pour le tout pour arracher la victoire, celle-ci arriva juste peu avant la fin de la rencontre sur un tir de Burcher.

Ces deux points acquis péniblement permettent vraisemblablement à Granges d'accéder une nouvelle fois aux finales.

Martigny jun. inter. -
Lausanne 1-4

Stade municipal de Martigny. Temps idéal.

MARTIGNY : Carron ; Costa, Saudan, Joris, Chappot ; Cretienand P., Cretienand A. ; Polli, Perruchoud, Vouilloz (Renko), Gaillard.

La victoire des juniors lausannois ne soufre aucune discussion, tant leur supériorité technique fut nette. Quelques éléments ont de l'étoffe.

Notons à la décharge des jeunes de l'entraîneur Jost, qu'ils durent évoluer sans Terrettaz, blessé, et Moulin, suspendu.

Perruchoud sauva l'honneur en transformant parfaitement un penalty. Le même joueur tira d'autre part, par deux fois, sur la transversale.

Il faudra lutter jusqu'à l'ultime rencontre pour assurer sa place dans le groupe interrégional. Les juniors locaux nous ont prouvé qu'ils sont capables de le faire, à maintes reprises déjà.

G.S.

Sport et radio

Jeudi 20 : 12.15 Le quart d'heure du sportif, par Eric Walter et Daniel Teyssie.

Vendredi 21 : 12.15 Memento sportif, par Daniel Teyssie.

Samedi 22 : 12.25 Ces goals sont pour demain, par Eric Walter.

Dimanche 23 : 14.30 « Auditeurs à vos marques » ; 17.00 Une émission du Service sportif avec des reportages d'Eric Walter et Daniel Teyssie et des informations.

18.40 Résultats sportifs, par Daniel Teyssie et Laurent Theifler.

FM 19.45 La tribune du sport, par Daniel Teyssie et Laurent Theifler.

Tous les jours. Sport-première à 7.25 et les actualités sportives à 18.45 et 23.25.

Motocyclisme : 1re manche du Championnat

Près de 150 concurrents ont participé à la première manche du Championnat suisse sur route, disputée sur le parcours Oulens-Villars-le-Comte, dont la longueur avait été portée de 2 km. 223 à 3 km.

Ernst Weiss (Edlibach), au guidon d'une Seeley de 500 cmc, est devenu le premier détenteur du record en couvrant la distance en 1'40"7 (moyenne 107 km. 249). Dans l'ensemble, les résultats ont été logiques aux prévisions et aucune surprise n'a été enregistrée. Environ 5000 spectateurs ont assisté à cette course, dont voici les résultats :

NATIONAL. — 50 cmc. : 1. Jean-François Budry (Cugy) sur Derby, 2'03"4 (87 km. 520) ; 2. Silvano Castellani (Locarno) sur DKW, 2'26" ; 3. Willy Urban (Berne) sur Honda, 2'29"6. — 125 cmc. : 1. Oscar Niederhauser (Thielle) sur Bultaco, 1'58"6 (91 km. 062) ; 2. Herbert Wangart (Oiten) sur Bultaco, 1'58"8 ; 3. Ulrich Hubschmid (Berne) sur Bultaco, 2'01". — 250 cmc. : 1. Aloisio Zanetta (Vallallo) sur Tenconi, 1'46"5 (101.408) ; 2. Georges Romailier (Yverdon) sur Suzuki, 1'47"5 ; 3. Willy Schweizer (Genève) sur Honda, 1'48"9. — 350 cmc. : 1. Roland Hamel (Biemme) sur Yamaha, 1'49" (99.082) ; 2. Willy Bertsch (Al) sur Honda, 1'49"1 ; 3. Michel Perriard (Yverdon) sur Honda, 1'49"8. — 500 cmc. : 1. Paul Hartmann (Wohlen) sur Honda, 1'49"6 (98.540) ; 2. Jean-Michel Chollet (Lausanne) sur Triumph, 1'53"1 ; 3. Tino Brenni (Mendrisio) sur Triumph, 1'55".

Side-cars : 1. Ernst Trachsel-André Schmid (Heimberg) sur Matchless, 1'55"1 (93.851) ; 2. André Détraz-Pierre-Alain Mombaron (Lausanne) sur BMW, 2' ; 3. Peters-Gebhardt (Al) sur Honda, 2'05"7. — Sport : 1. Jean-Marie Grandidier (Neuchâtel) sur Norton, 1'45"9 (101.982) ; 2. Blaise Curtin (Genève) sur Triumph, 1'46"2 ; 3. Roland Kropf (Neuchâtel) sur Triumph, 1'52"5.

INTERNATIONAL. — 50 cmc. : 1. Bruno Hilpert (Dorflingen) sur Honda, 2'13"3 (81.020) ; 2. Herbert Denzler (Zurich) sur Kreidler, 2'15"2 ; 3. Peter Zurcher (Orpund) sur Derby, 2'17"4. — 125 cmc. : 1. Arthur Fegbli (Berne) sur Honda, 1'49"3 (98.810) ; 2. Herbert Denzler (Zurich) sur Honda, 1'53"1 ; 3. Auguste Maneschi (Le Mont) sur Gilera, 2'01"7. — 250 cmc. : 1. Francis Pauchon (Biemme) sur Aermacchi, 1'42"6 (105.263) ; 2. Walter Rungg (Ostermündingen) sur Aermacchi, 1'44"6 ; 3. Peter Burkhardt (Glattdrugg) sur Greeves, 1'46"5. — 350 cmc. : 1. Gilbert Argo (Genève) sur Honda, 1'41"8 (106.090) ; 2. Jacques Petitot (Tavel) sur Honda, 1'44"3 ; 3. Ernst Weiss (Edlibach) sur AJS, 1'45"5. — 500 cmc. : 1. Ernst Weiss (Edlibach) sur Seeley, 1'40"7 (107.249) ; 2. Josef Eigenmann (St-Gall) sur Norton, 1'43"6 ; 3. Daniel Baumgartner (Genève) sur Matchless, 1'45"3. — Side-cars : 1. Hanspeter Hubacher-Willy Blum (Aarbrugg) sur BMW, 1'48"3 (99.722) ; 2. Jean-Claude et Albert Castella (Lausanne) sur BMW, 1'48"7 ; 3. Hans Hanni-Kurt Barfuss (Nidau) sur CAT, 1'50"2.

Les gains du Sport-Toto

Liste des gagnants du concours No 31 du Sport-Toto des 15 et 16 avril

5 gagnants avec 13 points, frs	41 269,85
134 gagnants avec 12 points, frs	1 539,90
2 332 gagnants avec 11 points, frs	88,50
19 570 gagnants avec 10 points, frs	10,50

Assemblée extraordinaire du F.C. Leytron

Présidée par Eddy Cretienand, l'assemblée extraordinaire du FC Leytron a tenu ses assises samedi 15 avril, à 20 h. 30, à la salle de l'Union.

Pour une participation très restreinte de quelque 25 membres, caution, joueurs et supporters.

L'ordre du jour était simple : 1. avenir du FC Leytron ; 2. divers.

Devant une situation financière pas brillante, devant un esprit d'équipe douteux, devant un désintéressement quasi total, devant un classement défavorable (1 point seulement à 6 matches de la fin), le président du FC et son comité veulent par cette assemblée tâter l'opinion publique.

La question est clairement posée : « Doit-on retirer l'équipe ou terminer normalement le Championnat et évoluer la prochaine saison en 4me Ligue ? »

Tout à tour, la parole est donnée et il ressort clairement de la discussion qu'il est vraiment dommage de retirer une équipe alors que le même club dispose de deux excellentes équipes juniors.

Sans qu'une décision importante

soit prise, l'assemblée est close et le FC Leytron fera tout son possible pour redevenir l'équipe qu'il était lorsqu'il tentait de gravir les échelons de la 2me Ligue. Avec des éléments de valeur et un si beau terrain, c'est ce que nous lui souhaitons.

Le Championnat des Etats-Unis

L'avantage du terrain semble être un facteur d'importance dans le premier Championnat professionnel des Etats-Unis, celui de la National Professional Soccer League, organisation non reconnue, qui a débuté dimanche et qui s'achèvera le 27 août. Les rencontres de la première journée ont été suivies par une moyenne de 14 000 spectateurs.

Les résultats de la première journée :

Baltimore - Atlanta, 1-0 ; Philadelphie - Toronto, 2-0 ; Chicago - Saint-Louis, 2-1 ; Los Angeles - New York, 3-2 ; San Francisco - Pittsburg, 3-3. —

Moscatelli: 5 dimanches

Le comité central de l'ASF a infligé cinq dimanches de suspension à Aldo Moscatelli en raison des incidents qu'il a provoqués lors des matches de Coupe Bienne - Bâle et Lugano - Bâle.

De ce fait, le joueur bâlois ne pourra pas participer à la finale de la Coupe de Suisse.

LE SPORT AUX AGUETS

Cet étonnant Germanier



Dédé Germanier, un joueur dont on ne parle que très rarement et qui s'affirme de dimanche en dimanche, ayant trouvé une place qui lui convenait à merveille. Jusqu'à la saison passée, il jouait arrière latéral et faisait son travail toujours très consciencieusement. Mais souvent on lui reprochait de jouer durement, pas les journalistes, mais les adversaires et les supporters de l'équipe adverse.

Or, pour mon compte personnel, c'est un garçon qui m'a toujours plu par son abattage, sa simplicité. Il était craintif, non qu'il ait peur de l'adversaire, mais il avait peur de mal faire et surtout il ne croyait pas en ses réelles possibilités. Le départ de Roesch, la mutation de Perroud au centre du terrain et une nouvelles possibilité s'offre à lui de s'affirmer.

Le premier match qu'il dispute à ce poste d'arrière permet à Dédé Germanier de s'extérioriser, de prendre confiance en lui-même. Au début, il plaît par ses interventions énergiques, sa décision, sa rapidité. On retrouve dans son jeu le caractère de ce sympathique garçon : dynamique et franc. Et chaque dimanche, il continue sa progression car ayant trouvé le poste qui lui convenait, il veut se perfectionner, aller toujours plus en avant.

Son entraîneur sent cette volonté chez ce garçon — comme chez tous d'ailleurs — de toujours s'améliorer et dimanche contre Grasshoppers ce fut pour moi la consécration de ce joueur. Il fut maître de toutes les situations et surtout il a pris entièrement confiance en lui-même. Son jeu et surtout sa distribution s'en ressentirent immédiatement. Il ne se débarrasse pas de la balle, il distribue.

Incontestablement, c'est le joueur séduisant qui, en une saison, a fait le plus de progrès. Sur notre photo, il est aux prises avec Tony Allemann, une fois de plus, il aura le dessus, dans ce duel où on le voit couvrant bien sa balle.

Si, contre le cours du jeu, Grasshoppers avait gagné, j'aurais également écrit ce papier car je pense que c'est rendre hommage à un des quinze garçons de notre club qui consentent de grands sacrifices pour le sport qu'ils aiment.

Dédé Germanier ne m'en voudra pas de froisser sa modestie, mais il valait la peine qu'on parle de lui une fois car son rôle au sein de l'équipe est tellement effacé, mais combien productif. Et pourtant sa constitution physique ne le prédisposait pas particulièrement au football mais plutôt à l'athlétisme. Ne fut-il pas champion valaisain d'athlétisme ? Comparez sur la photo la musculature d'Allemann, très ferme, et celle, plutôt longiligne de Germanier. Sacré Dédé, va !

Mon vœu, comme celui de tous les supporters séduits, est que sa forme et ses prestations aillent crescendo et qu'il continue à donner satisfaction à ceux qui lui font confiance. Je sais que chez lui c'est un devoir puisqu'il veut toujours se perfectionner.

Georges Borgeaud.

Tous vos achats importants, traitez-les par notre système spécial de vente par acomptes

A de bonnes conditions et après un premier versement, vos mensualités seront échelonnées selon l'importance de vos achats. Vous acquerrez ainsi aisément, les compléments et accessoires indispensables à votre ménage: Tapis-Meubles - Appareils électriques et ménagers - Trousseaux

SYSTEME SOUPLE

AMORTISSEMENT RAPIDE

CONDITIONS AVANTAGEUSES

Un nouveau service à notre clientèle que nous sommes heureux d'établir et pour lequel vous pouvez demander à notre magasin, les conditions générales de crédit qui sont à votre disposition

aux grands magasins

Gonset

Porsche 911

modèle 1965 CV: 10 Km: 28 500
Fr: 16 500.—

Superbe coupé 2 portes, de couleur rouge, int. simili noir assorti, dans un état impeccable. Véhicule sportif dans un état mécanique très soigné, équipé de pneus Dunlop SP à carcasse radiale, de phares anti-brouillard, d'un klaxon de route, de 4 pneus à clous, etc... Voiture à vendre immédiatement, garantie non accidentée, cause double emploi. S'adresser: tél. (022) 35 11 67 (heures de repas).

Spécialisé depuis 10 ans sur

MAJORQUE

Réservez votre hôtel idéal directement sur la plage, sans route devant la maison. Vous trouverez un grand choix dans notre

Prospectus

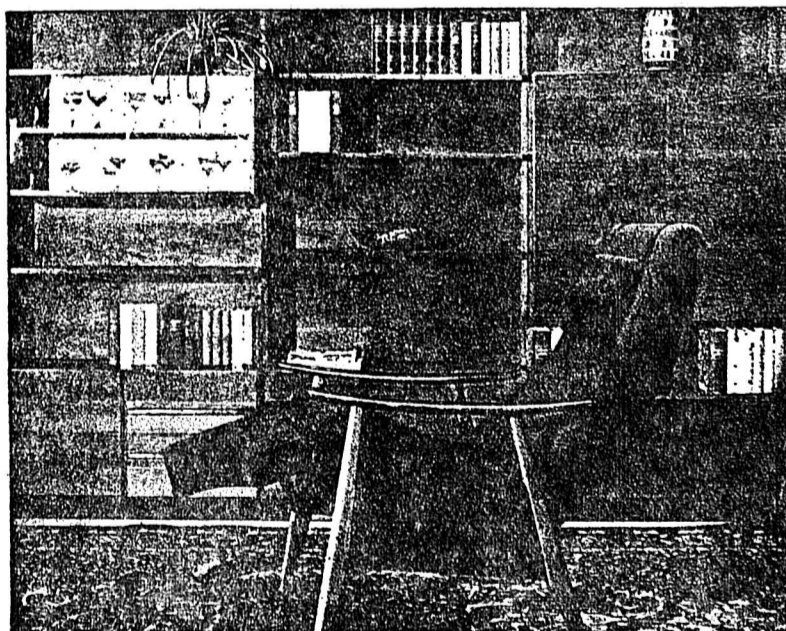
15 jours dès Fr. 405.- tout compris

Veuillez envoyer votre prospectus de MAJORQUE à:

Nom: _____

Adresse: _____

UNIVERSAL AIR TOURS GENÈVE
5, rue du Conseil-Général Téléphone (022) 254572



Si...

vous devez aménager un nouvel appartement ou vous procurer un trousseau et que vous ne disposez pas, dans l'immédiat, de l'argent nécessaire, adressez-vous à la Banque Populaire Suisse. Depuis peu, elle accorde des crédits personnels sur des bases nouvelles et à des conditions avantageuses. Ces crédits sont également destinés à couvrir des frais de médecin ou d'hôpital, des frais

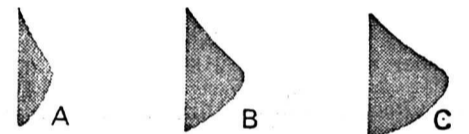
d'études ou d'autres dépenses urgentes. En quelques minutes, sans formalités compliquées, il est décidé si l'argent peut être versé sans l'apport de garanties particulières. Pour des avances dépassant fr. 2.000.-, vous présenterez un décompte de salaire récent. Une grande banque vouant aussi ses soins au petit crédit: cela n'est-il pas sympathique et agréable?

Banque Populaire Suisse



Exclusivité BELDONA

Maillots de bain dans les profondeurs de bonnets



Un maillot de bain qui sied parfaitement, est muni d'un soutien-gorge au seyant irréprochable, d'un soutien-gorge « sur mesure ».

Chez BELDONA, vous trouverez en exclusivité les maillots de bain et bikinis en trois différentes profondeurs de bonnets.

Pas plus cher - mais mieux !



SION
Rue de la Porte Neuve
Tél. (027) 2 55 91

A vendre
pompe-brouette

pour sulfatage état de neuf.
Tél. (027) 2 57 45
P 17574 S

Futs à vendre

3 beaux fûts chêne, un de 14.000 litres et deux de 11.000 litres. Convient pour encavage, carnotzets ou mazots dans les vignes. Prix à convenir.

Tél. (027) 8 73 01 P 30427 S

A vendre
réchaud à gaz

(de ville) parfait état.
Tél. (027) 2 32 71
P 17575 S

ON OFFRE à vendre
1.500 à 2.000
poiriers William

sur cognassiers, vigoureux. Magnifique marchandise.

Tél. (026) 5 36 03 P 30382 S

LAC LEMAN ST-GINGOLPH

VILLA-BUNGALOW

A vendre, situation magnifique en bordure du lac. Construction très récente et moderne, tout confort. Terrasse sur le lac. Port pour bateau, 4 chambres, un living, douche, 2 W.C., cuisine, garage pour bateau. Ecrire sous chiffré PB 45627 à Publicitas, 1951 Sion.

Basketball: Championnat cantonal

Martigny I - Monthey II 91-13 (41-5)

MARTIGNY I: Gay G. (18), Berquerand M. (12), Michellod J.-M. (14), Wyder G. (4), Wyder M. (19), Wyder J.-M. (22), Fiora D. (2).

MONTHEY II: Picard J. (5), Stauffer N., Cretton B. (6), Blattner E., Maffei N. (2), Gsponner G., Gulas E.

Arbitres: MM. G. Michellod et J.-M. Cretton.

En disposant de Monthey II par le score éloquent de 91-13, Martigny I s'est assuré le titre de champion valaisan et se trouve, de ce fait, qualifié pour la poule en vue de la promotion en LNB.

Martigny, comme le prouve le résultat, fit cavalier seul tout au long d'une rencontre sans passion. Répétition générale avant le match décisif contre Gland, les locaux profitèrent de l'occasion pour se prouver qu'ils sont en mesure d'utiliser, sur les terrains en plein air, la contre-attaque, arme maintes fois délaissée.

Les réservistes montheyens, courageux, disciplinés, mais d'une classe inférieure, reçurent, en l'occasion, une punition injustifiée: qui s'y frotte s'y pique!

Martigny III - Monthey I 25-23 (13-14)

MARTIGNY III: Cretton J.-M. (10), Fiora D. (4), Tissières G. (7), Cipolla J.-D. (4), Mivelaz B., Morin D.

MONTHEY I: Rosset G. (5), Kuhn M. (2), Montibelli M. (2), Morisod R., Schutz O. (2), Vannay J.-M. (6), Vannay P. (6).

Arbitres: MM. G. Michellod et G. Gay.

Une nouvelle fois, l'équipe fanion de Monthey n'a su profiter de sa supériorité: comme lors du premier tour, Martigny III a créé une petite surprise en prenant le meilleur, au terme d'un match indécis.

Cette victoire, les protégés de Michel Berquerand la doivent, en premier lieu, à leur plus grande habitude des rinks en plein air. Monthey, en effet, parut complètement dépassé sur le terrain à ciel ouvert sur lequel les équipes de Martigny évoluèrent, à l'avenir, durant la plupart de leurs matches.

Le léger vent qui soufflait tout au long de la rencontre gêna particulièrement les visiteurs, gémissements dans leurs tirs à distance, et qui, de surcroît, se heurtèrent à une défense de zone basse, serrée et agressive. Les Montheyens, supérieurs morphologiquement, se révélèrent mal à l'aise face au triangle de rebond local, qui ne fut pratiquement jamais inquiété dans le compartiment défensif.

Si les shoots à distance ne réussirent guère, dans les rangs montheyens, il n'en fut pas de même chez leurs antagonistes: à partir de l'expulsion de P. Vannay (5 fautes), l'arrière-garde locale fut laissée sans surveillance. Ce qui devait arriver arriva: les défenseurs firent preuve de réussite et, encouragés, leurs partenaires profitèrent du désarroi adverse, pour renverser la vapeur. Un panier de Cipolla, une minute avant le gong, scella le sort de Monthey, qui se heurta, dès lors, à un vaste «échiquier», appliqué avec beaucoup de succès par les poulains de Michel Berquerand.

Reverra-t-on, dans des délais rapprochés, à nouveau du vrai basket offensif chez les «viennent ensuite» de notre Championnat cantonal?

Grand choc ce soir, en terre vaudoise

Gland - Martigny

Match de la vérité, ce soir, dès 22 heures, sur le rink de basket du Parc des Sports de Gland: Martigny, leader du Championnat, affronte, titre vaudois en jeu, son challenger, le BBC Gland.

Ce choc, tant attendu, vient-il à son heure pour les Valaisans? Ceux-ci n'ont concédé qu'une seule défaite en 47 matches, depuis le début de la saison! Après un certain «laisser aller», en début mars, ils se sont fort bien repris et semblent en excellente condition. Les jeunes, en constants progrès, les «anciens», réguliers et stables, forment, plus que jamais, un ensemble solide. Le point fort de la formation valaisanne, Georges Berquerand, irremplaçable ailier gauche, incarnera, une fois de plus, les espoirs valaisans; ses vacances en Espagne devaient lui avoir permis, comme à Imboden d'ailleurs, de retrouver l'éclat de sa forme.

De son côté, Gland, qui a mis pied à terre deux fois dans le courant du Championnat, ne pourra se permettre un nouvel échec, lequel lui enlèverait toute illusion pour l'obtention du titre de champion vaudois de Première Ligue.

Ce titre, les Valaisans, eux aussi, le désirent: ils ne feront aucune concession, quoi qu'il leur en coûte. De toute manière, les deux équipes sont assurées de participer à la poule en vue de la promotion en LNB.

JMC

BOXE

Assemblée de la Fédération suisse

La Fédération suisse de boxe a tenu son assemblée annuelle à Berne. En remplacement de M. Otto Gehri, démissionnaire, l'assemblée a élu M. Christian Glaser (48 ans), fonctionnaire fédéral, que présentait le Box-Club Thoune.

Au comité central, MM. René Schaltenbrand (Olten) et Robert Baumann (Bienne) remplacent MM. Kuttel et Durr qui ne se représentaient pas. Ils rejoignent MM. Fernand Genton (Neuchâtel), Henri Piguet (Genève), Werner Kuster (Zurich) et Georges Bernardi (Bâle).

Après une longue discussion, les délégués ont décidé de nommer Charly Buhler (Berne) au poste d'entraîneur national. MM. Gehri, Durr, Kuttel, Avrutschenko et Gassmann ont été désignés membres d'honneur de la fédération, M. Gehri étant même proclamé président d'honneur.

Le calendrier des Championnats suisses pour les deux prochaines saisons a été fixé comme suit:

1968. — Eliminatoires régionales, Suisse romande: Fribourg, Suisse centrale: Thoune, Suisse orientale: Uster; éliminatoires nationales: Berne; demi-finales: Zurich; finales: Bienne.

1969. — Eliminatoires régionales, Suisse romande: Fribourg, Suisse centrale: Brugg, Suisse orientale: Glaris; éliminatoires nationales: Berne; demi-finales: Granges; finales: Lausanne.

Dorénavant, le champion suisse en titre doit accepter une mise en défi au minimum une fois dans l'année, sous le contrôle de la commission technique. Enfin, dès 1968, une nouvelle catégorie est introduite, celle des mi-mouche (jusqu'à 48 kg.).

Waterpolo: Victoire montheyenne en France



Voici le CN Monthey après sa victoire. Manquent sur la photo les frères Bressoud, (AB).

Pour préparer la saison 1967 et après le Championnat d'hiver, le CN Monthey s'est rendu dimanche en France, plus précisément à Mulhouse où l'Olympique Natation de cette ville organisait un tournoi international avec la participation des équipes du CN Strasbourg (France), Wiel (Allemagne), CN Monthey (Suisse) et l'ON Mulhouse, le club organisateur.

Monthey - Mulhouse 6-5

Le tirage au sort désigne l'ON Mulhouse comme adversaire du CNM. Ce fut un match très tendu du début à la fin, car l'écart n'a jamais été supérieur à 1 but et c'est sur le score serré de 6 buts à 5 que Monthey s'est qualifié pour la finale qui allait l'opposer au CN Strasbourg, vainqueur du SK Weil par 5 à 4 au terme d'un match très disputé.

Monthey - Strasbourg 13-5

Après avoir vu jouer les Strasbourgeois contre les Allemands de Weil, l'entraîneur du CNM préféra rester sur le bord du bassin: 1. pour se rendre compte de la valeur

actuelle de son équipe; 2. pour mieux la diriger; 3. pour donner sa chance au jeune gardien Buttikofer, lequel s'il veut s'entraîner sérieusement, a sa place en première équipe.

Mais revenons à cette finale que le CNM joua dans sa formation standard mais sans Kaestli retenu à Monthey et avec Buttikofer au but. Ce fut un match âprement disputé de part et d'autre, les deux équipes voulant la victoire. Après le premier quart de jeu, les Strasbourgeois menaient par 2 buts à 1 et, par la suite, les Montheyens, après avoir égalisé à 2 buts partout, prirent la direction des opérations et accentuèrent leur avance pour finir le match sur le score de 13 à 5.

Toute l'équipe est à féliciter pour la magnifique partie fournie, preuve en est les encouragements du nombreux public qui salua la victoire du CNM.

A moins de deux mois du début du Championnat de Ligue A (le 9 juin à Monthey contre Soleure), ce tournoi aura été un test précieux pour l'entraîneur Sauer.

HOCKEY SUR GLACE

Le comité technique de la Ligue suisse de hockey sur glace fait part de ses conclusions

Réuni à Berne, le comité technique de la Ligue suisse de hockey sur glace a tenu à faire part de ses conclusions et des enseignements qu'il retire du Championnat du monde de Vienne.

Voici le communiqué publié par le secrétariat de la LSHG:

1. Les insuccès de Vienne sont à mettre en premier lieu sur le compte d'une préparation physique insuffisante et sur des moyens techniques limités. Le manque de discipline personnelle chez certains joueurs eut également une influence néfaste.

2. Le comité technique est arrivé à la conclusion qu'aucune amélioration sensible du niveau de l'équipe nationale sera possible si l'on n'apporte pas un changement radical aux conditions actuelles.

3. Au-delà des clubs de l'élite, il est essentiel de satisfaire aux exigences suivantes: a) durant toute la saison, un entraînement quotidien de deux heures et d'une heure en été; b) en hiver, l'entraînement devrait se terminer au plus tard à 19 h., afin que les joueurs bénéficient d'un temps suffisant de repos; c) pour ce faire, il faut offrir aux joueurs la possibi-

lité de se rendre à l'entraînement à 16 heures.

4. En ce qui concerne le mode de déroulement du Championnat de Ligue nationale pour la prochaine saison, le comité technique a décidé de s'en tenir à la décision adoptée lors de l'assemblée de Brunnen en 1966. En effet, toutes les suggestions formulées ces derniers temps n'offrent pas des avantages évidents. En tout cas, il ne peut être question de porter à 28 le nombre des matches de Championnat: ce choix rendrait vains les avantages que l'on retire de la réduction des clubs de la Ligue nationale telle qu'elle fut décidée l'an dernier.

5. Malgré ses échecs répétés, l'équipe nationale ne peut pas être abandonnée purement et simplement. Une période de transition est indispensable afin de ne pas rompre les contacts internationaux maintenus contre vent et marée ces dernières années.

6. A plus longue échéance, des solutions devront être trouvées, par des études approfondies, pour un retour à la normale de la position de la Suisse face au Championnat du monde.

Tirs intercapitales romandes 1967

C'est sous le signe d'un temps beau que s'est déroulé, au stand de Tavel, la dixième édition du tir intercapitales romandes, parfaitement organisé par les tireurs de la ville de Fribourg, toujours privés d'un nouveau stand depuis la noyade de leur ancienne ligne de tir. Traditionnellement fixée au premier dimanche après Pâques, cette sympathique compétition eut lieu, exceptionnellement cette année, le dimanche suivant soit le 9 avril écoulé et connu le plus franc succès dans une excellente ambiance.

Le tir comprenait deux épreuves, d'une à 300 l'autre à 50 mètres avec dix groupes de 5 tireurs à chaque distance. La compétition se déroula par élimination au cours de trois tours successifs.

Avec 454 p. au premier tour, les Neuchâtelois affichèrent d'emblée des prétentions à la victoire finale, devançant Sion II et Fribourg I avec chacun 445 points. Le groupe Sion I était éliminé avec 424 points. Les Séduinois furent moins heureux au second tour, étant mis sur la touche avec 433 points et au 4me rang, soit un point de moins que Neuchâtel et Fribourg II avec tous deux 434 points, le groupe local de Fribourg I prenant résolument la tête avec 450 points! La finale confirma la supériorité de Fribourg I qui fut proclamé champion 1967 avec 450 points devant la deuxième garniture locale 437 points et Neuchâtel classé 3e après une chute spectaculaire à 413 points.

Au classement individuel, le Séduinois Haefliger Jean-Paul remporte le titre et un magnifique gobelet avec 94 points (sur 100). Obtinrent la distinction spéciale pour 84 points et plus, au premier tour, les tireurs séduinois ci-après: Haefliger Jean-Paul, 94 points; Muther Robert, 92; Guerne Maurice, 91; Surchat Joseph, 87; Haefliger Roger, 90; Fellay René, 87; Lorenz Joseph, 86; Zermatten Arsen, 85.

A 50 m., les Lausannois, dont la renommée n'est plus à faire, firent d'emblée figures de favoris en réalisant le résultat impressionnant de 488 points (sur 500) au premier tour, devant Sion II 460 points et Lausanne II 459 points. Le groupe Sion I était éliminé avec 447 points. Les Séduinois conservèrent leur deuxième rang au second tour avec 466 points, ce qui leur valut l'honneur de disputer la finale que Lausanne I remporta avec 472 points devant Sion II 462 points. Sur les tireurs séduinois engagés, six obtinrent la distinction pour 91 points et plus au premier tour: Borgeat Charles, 95 points (sur 100); Barras Jérémie, 93; Ogier Paul, 92; Staudenmann Werner, 91; Luisier André, 91; Christinat Paul, 91.

Les tireurs séduinois se sont fort bien défendus sur deux distances et sont à féliciter, plus spécialement le champion à 300 m. Haefliger Jean-Paul.

Ajoutons que Neuchâtel a été chargé d'organiser la rencontre de 1968.

UNE FILLE DU RÉGENT

ALEXANDRE DUMAS

— Monsieur, lui dit-il, depuis que je suis gouverneur de la Bastille, je déclare que les seuls moments agréables que j'y ai passés sont ceux où j'ai été à même de rendre quelque service aux gentilshommes que le roi confie à mes soins. Je suis donc prêt à faire quelque chose pour vous, si vous me promettez d'être raisonnable.

— Je vous le promets, monsieur.

— Je puis vous mettre en relations avec un de vos compatriotes, ou du moins avec un homme qui m'a paru parfaitement connaître la Bretagne.

— Et cet homme est prisonnier comme moi?

— Comme vous.

Un vague sentiment vint à l'esprit de Gaston que c'était ce compatriote dont parlait M. de Launay qui lui avait fait remettre le billet dans lequel on l'invitait à faire le malade.

— Si vous voulez bien faire cela pour moi, dit Gaston, je vous en serai bien reconnaissant.

— Eh bien, demain, je vous le ferai voir: seulement, comme il m'est recommandé de le tenir fort sévèrement: lui-même, vous ne pourrez passer qu'une heure avec lui; et comme il y a défense absolue pour lui de quit-

ter sa chambre, c'est vous qui lirez trouver.

— Je ferai tout ce que vous désirerez, monsieur, répondit Gaston.

— Alors, c'est décidé: demain à cinq heures, attendez-moi, moi ou le major de la place; mais c'est à une condition.

— Laquelle?

— C'est que dans l'attente de cette distraction, vous mangerez un peu aujourd'hui.

— Je ferai ce que je pourrai.

Gaston mangea un blanc de volaille et but deux doigts de vin pour tenir parole à M. de Launay.

Le soir, il fit part au chevalier Dumèsnil de ce qui s'était passé entre lui et M. de Launay.

— Ma foi! lui dit celui-ci, vous êtes bien heureux: le comte de Laval a eu la même idée que vous, et la seule chose qu'il ait obtenue, c'est d'être transporté dans une chambre de la tour du Trésor, où il me disait qu'il s'ennuyait à mourir, n'ayant d'autre distraction que de causer avec l'apothicaire de la Bastille.

— Diable! dit Gaston, comment n'avez-vous pas dit cela plus tôt?

— Je l'avais oublié.

Ce ressouvenir tardif du chevalier

avait un peu troublé Gaston. Placé comme il l'était entre mademoiselle de Launay, le chevalier Dumèsnil et le marquis de Pompadour, avec lequel il allait incessamment entrer en relations, sa position, moins l'inquiétude que lui inspirait son sort et surtout celui d'Hélène, était tolérable. Si on le transportait ailleurs, il ne pouvait manquer d'être attaqué par la maladie qu'il avait feint d'éprouver. A l'heure venue, le major de la Bastille, suivi d'un guichetier, vint chercher Gaston, auquel on fit traverser plusieurs cours, et qui s'arrêta enfin avec ses conducteurs devant la tour du Trésor. Chaque tour, on le sait, avait son nom particulier. Dans la chambre numéro 1 était un prisonnier auprès duquel on introduisit Gaston. Cet homme, le dos tourné à la lumière, dormait tout habillé sur son lit de sangle. Les restes de son dîner étaient encore près de lui sur une table de bois vermoulu, et son costume, déchiré en plusieurs endroits, indiquait un homme du commun.

— Ouais! dit Gaston, ont-ils donc pensé que j'aimais à ce point la Bretagne, que le premier croquant venu, parce qu'il était de Rennes ou de Penmark, pût être élevé au rang de mon Pylade? Oh! non pas: celui-ci est un peu trop dégouliné et me paraît manger trop, mais comme au bout du compte il ne faut pas être capricieux en prison, essayons toujours de cette heure. Je monterai l'aventure à mademoiselle de Launay et elle la rimerait pour le chevalier Dumèsnil.

Le major et les guichetiers partis, Gaston resta seul avec le prisonnier, qui commença par se détiéner longuement, puis bâilla trois ou quatre fois,

se retourna, regarda sans rien voir dans la chambre, et fit craquer son lit en le secouant.

— Bon! qu'il fait froid à cette maudite Bastille, murmura-t-il en se grattant le nez avec fureur.

— Cette voix, ce geste! pensa Gaston; mais non, c'est lui-même, et je ne me trompe pas.

Et il s'approcha du lit.

— Tiens, tiens, tiens! dit le prisonnier en laissant glisser ses jambes en bas de son lit, sur lequel il demeura assis, regardant Gaston d'un air étonné. Vous ici, monsieur de Chanlay?

— Le capitaine La Jonquière! s'écria Gaston.

— Moi-même, c'est à dire non pas, je ne suis plus ce que vous dites. J'ai changé de nom depuis que nous nous sommes vus.

— Vous?

— Oui, moi.

— Et vous vous appelez?

— Première Trésor.

— Vous dites?

— Première Trésor, pour vous servir, chevalier. C'est une habitude à la Bastille, le prisonnier prend le nom de sa chambre; cela épargne aux guichetiers le désagrément de retenir des noms qu'ils n'ont pas besoin de savoir, et qu'il serait dangereux pour eux de ne pas oublier. Cependant, il y a des cas où cela varie: lorsque la Bastille est trop pleine et qu'on met deux ou trois prisonniers ensemble, ils prennent des numéros en double emploi; exemple: on m'a mis ici, je suis première Trésor, on vous y mettrait avec moi, vous seriez première Trésor bis, on y mettrait Son Excellence avec

nous, elle serait première Trésor ter, etc. Les guichetiers ont une espèce de petite littérature latine à cet usage.

— Oui, je comprends, répondit Gaston, qui avait regardé fixement La Jonquière, pendant toute cette explication; ainsi, vous voilà prisonnier?

— Parbleu! vous le voyez bien. Je présume que ni vous ni moi ne sommes ici pour notre plaisir.

— Alors, nous sommes déçouverts?

— J'en ai peur.

— Grâce à vous.

— Comment! grâce à moi! s'écria La Jonquière en jouant le plus profond étonnement. Ne plaisantons pas, je vous prie.

— Vous avez fait des révélations, traître!

— Moi? Allons donc, jeune homme, vous êtes fou, et ce n'est pas à la Bastille qu'il fallait vous mettre, c'est aux Petites-Maisons.

— Ne niez pas, M. d'Argenson me l'a dit.

— M. d'Argenson! Ah! pardieu! l'autorité est bonne. Et savez-vous ce qu'il m'a dit, à moi?

— Non.

— Il m'a dit que vous m'aviez dénoncé.

— Monsieur!

— Eh bien! après, monsieur!... N'allons-nous pas nous couper la gorge parce que la police a fait son métier en mentant comme un affreux arracheur de dents!

— Mais enfin, sur quoi a-t-il pu découvrir...

Offre spéciale

Les renommés vinaigres de vin

CHIRAT

- Vinaigre de vin blanc Chirat ... tout le bouquet du vin vieux!
 - Vinaigre de vin Prima rouge Chirat préparé à la bourguignonne
- Profitez de les essayer!

MIT AVANTI-PUNKTEN
AVANTI
AVEC POINTS AVANTI

PRIX CHOC

Fr. 1.50
Fr. 1.-

Autres spécialités Chirat:

Vinaigre Stoma — Vinaigre Kressi
Vinaigre de vin 4° Chirat
Dans les magasins d'alimentation

LANZANO S.A.

K Super - Marché K

YOGHOURTS FRUITS	les 3 pièces	-.90
RAGOUT DE VEAU POITRINE	la livre	3.50
ROTI DE VEAU EPAULE sans os	la livre	6.50
BIGARREUX ROUGES compote	boîte de 1 kg.	2.80
PUREE DE POMMES	boîte de 1 kg.	1.-

KUCHLER-PELLET

Aux Galeries du Midi - Sion

SIBIR

une expérience prépondérante dans la fabrication des frigorifiques à absorption :

ECONOMIQUES - ROBUSTES
SILENCIEUX - PUISSANTS
(actuellement plus de 500.000 appareils en service)

Maintenant une gamme de modèles répondant au besoin de plus grands frigos :

60 l., modèle standard Fr. 295.—
130 l. congélateur 8 l. Fr. 395.—
190 l. congélateur 24 l. Fr. 495.—
250 l. congélateur 50 l. Fr. 800.—

L'avenir de votre frigo Sibir est assuré grâce au stock inépuisable de pièces de rechange disponibles

Garantie 5 ans sur tous les modèles

Agence générale pour la Suisse romande :
ORMAX S.A. - 11 rue Simon-Durand GENEVE
Tél. (022) 43 63 40
OUVERT LE SAMEDI MATIN

netasec

POURQUOI CE SUCCES ?

- Parce que chaque cliente a sa machine
 - Parce que nos tambours ont une capacité de 8 kg alors que nous nous refusons de charger plus de 6 kg pour ne pas froisser vos vêtements !
 - Parce que nos gérantes font le pré-détachage, sans augmenter le prix du libre-service !
 - A cause de la rapidité du service
 - A cause des prix si avantageux !
- 6 kg — Fr. 10.—
4 kg — Fr. 8.— P 604 S

SION 259 30

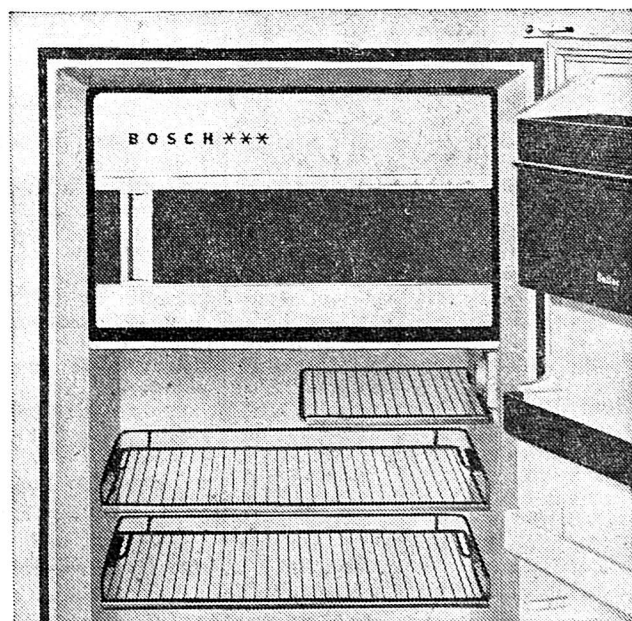
10, Rue Dent Blanche - La Croisée -

INCROYABLE

FRIGO **BOSCH** de 135 litres

avec dégivrage automatique - 5 ans de garantie

pour 368.— francs



Atelier et service après vente dans tout le canton.

La maison spécialisée du froid :

R. Nicolais



Avenue Tourbillon 43 - Tél. (027) 2 16 43 - SION

P 35 S

Pour résoudre vos problèmes de transports

adressez-vous à :

BRUCHEZ & MATTER, Garage City
Véhicules industriels FIAT
Route du Simplon 32b

1920 MARTIGNY Tél. (026) 2 10 28

**AG. VEHICULES INDUSTRIELS FIAT
POUR LE VALAIS ROMAND**

qui assure le service après vente des camions FIAT

P 399 S

MEMENTO

SIERRE

Pharmacie de service. — Pharmacie Lathion, tél. 5 10 74.

Clinique Ste-Claire. — Heures des visites aux malades de 13 h. à 16 h. et de 19 h. à 19 h. 30 tous les jours. Il est demandé de ne pas amener les enfants en visite chez les malades en maternité et en pédiatrie.

Prière de respecter les signaux d'interdiction de circuler et de stationner aux abords de la clinique afin d'assurer le repos des malades.

Hôpital d'arrondissement. — Visites aux malades de 13 h. à 16 h. 30.

Château de Villa. — Musée Rilke, ouvert en permanence.

Night-Club «La Vocanda». — Avril: Luc Marchal, sor. sextet et sa chanteuse Monica. En attraction: Tety Selva et Rosina.

SION

Pharmacie de service. — Pharmacie Buchs, tél. 2 10 30.

Médecin de service. — En cas d'urgence et en l'absence de votre médecin traitant, veuillez vous adresser à l'hôpital de Sion, tél. 2 43 01.

Maternité de la Pouponnière. — Visites autorisées tous les jours de 10 h. à 12 h. et de 13 h. à 16 h. et de 18 h. à 20 h. 30.

Œuvre Ste-Elisabeth. — Toujours à disposition: Pouponnière valaisanne, tél. 2 15 66.

Hôpital régional. — Visites autorisées tous les jours de 13 h. à 16 h.

Dépannage de service. — Michel Sierro, tél. 2 59 59 - 2 54 63.

Ambulance. — Michel Sierro, tél. 2 59 59 - 2 54 63.

Service de dépannage permanent pannes sur route. — Bernard Loutan, tél. 2 26 19.

Pinte de Tous-Vents. — Deux jeunes artistes séduisants, Mlle P. Ferrari et M. P. Loye exposent leurs peintures.

Dancing «LE GALION»: tous les soirs jusqu'à 2 heures de dynamique et sympathique orchestre John Lehnen Quartet (jusqu'à la fin du mois).

MARTIGNY

Pharmacie de service. — Pharmacie Lauber, tél. 2 20 05.

Médecin de service. — En cas d'urgence et en l'absence de votre médecin traitant, veuillez vous adresser à l'hôpital de Martigny, tél. 2 26 05.

SAINT-MAURICE

Pharmacie de garde. — Pharmacie Gaillard.

Ambulance de service. — Tél. (025) 3 63 67 — (025) 3 62 21 ou encore (025) 3 62 12.

MONTHEY

Pharmacie de service. — Pharmacie Raboud, tél. 4 23 02.

Médecin de service. — Les dimanches, jeudis et jours fériés, tél. 4 11 92.

Ambulance. — Louis Clerc, tél. 4 20 22. En cas d'absence, s'adresser à la police municipale, tél. 17.

LES ENSEVELISSEMENTS DANS LE CANTON

MARTIGNY: M. Grossrieder, 43 ans, 10 h.
EVIONNAZ: M. Bernard Dubulluit, 10 h.

LE CHABLE: M. Maurice Troillet, 62 ans, 10 h.



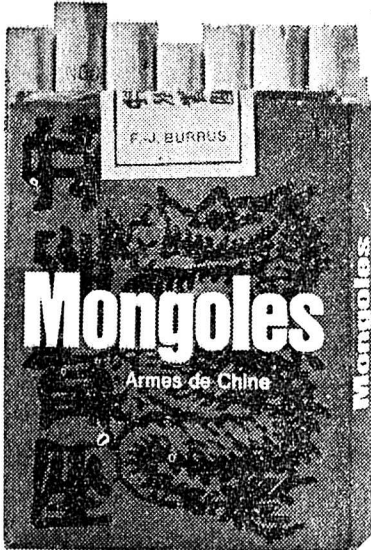
Elle n'est pas faite pour n'importe qui!

Ce n'est pas une cigarette (de classe) et elle n'est pas (la plus populaire).

Ils sont rares, ceux qui la fument: chercheurs, idéalistes, esthètes, ils veulent un monde jeune qu'ils parent de choses belles. Avec la MONGOLES, ils ont trouvé une cigarette à la mesure de leur personnalité,

une cigarette franche, virile, corsée

fr. 1.-



avec et sans filtre

RADIO - RADIO - RADIO - RADIO - RADIO

Mardi 18 avril SOTTENS

6.10 Bonjour à tous; 6.15 Informations; 6.30 Roulez sur l'or; 7.15 Miroir-première; 7.30 Roulez sur l'or; 8.00 Miroir-flash; 9.00 Miroir-flash; 9.05 Le bonheur à domicile; 10.00 Miroir-flash; 11.00 Miroir-flash; 11.05 Emission d'ensemble; 12.00 Miroir-flash; 12.05 Au carillon de mi; 12.35 10... 20... 50... 100; 12.45 Informations; 12.55 Madame Catalina; 13.05 Mardi les gars; 13.15 Les nouveautés du disque; 13.30 Musique sans paroles... ou presque; 14.00 Miroir-flash; 14.05 Sur vos deux oreilles... 14.30 Fantaisie sur ondes moyennes; 15.00 Miroir-flash; 15.05 Concert chez soi; 16.00 Miroir-flash; 16.05 Le rendez-vous de seize heures; 17.00 Miroir-flash; 17.05 Bonjour les enfants; 17.30 Jeunesse-Club; 18.00 Informations; 18.10 Le micro dans la vie; 19.00 Le miroir du monde; 19.30 Bonsoir les enfants; 19.35 Expo 67 à Montréal; 20.00 Magazine 1967: le forum; 20.20 Intermède musical; 20.30 La Preuve par Quatre; 22.30 Informations; 22.35 La tribune internationale des journalistes; 23.00 Petite Sérénade; 23.25 Miroir-dernière; 23.30 Hymne national. Fin.

Second programme

12.00 Midi-musique; 12.30 Grand Prix des discophiles 1967 de la Communauté radiophonique des programmes de langue française; 18.00 Jeunesse-Club; 19.00 Emission d'ensemble; 20.00 Vingt-quatre heures de la vie du monde; 20.20 Madame Catalina; 20.30 Soirée musicale avec: Hier et aujourd'hui; 21.30 La vie musicale; 21.50 Encyclopédie lyrique; 22.25 Wolfgang-Amadeus Mozart; 22.35 Anthologie du jazz; 23.00 Hymne national. Fin.

BEROMUNSTER

Inf-flash à 6.15, 7.00, 9.00, 10.00, 11.00, 15.00, 16.00, 23.15; 6.20 Joyeux réveil en musique; 7.10 Concert; 7.30 Pour les automobilistes; 8.30 André Cluytens à la baguette; 9.05 Le savez-vous encore? Le savez-vous déjà; 10.05 Musique tzigane; 11.05 Emission d'ensemble; 12.00 Emission pour la campagne; 12.30 Inf. 12.40 Commentaires. Nos compliments. Musique récréative; 13.00 Fanfares bernoises; 13.30 Sortons de table en musique; 14.00 Magazine féminin; 14.30 Musique de chambre; 15.05 Opéras italiens; 16.05 Lecture; 16.30 Thé dansant; 17.30 Pour les jeunes; 18.00 Météo. Inf. Actualités; 18.30 Ondes

légères; 19.00 Sport. Communiqués; 19.15 Inf. Echos du temps; 20.00 Le Radio-Orchestre; 21.30 Pour les amateurs de musique; 22.15 Inf. Commentaires; 22.25-23.15 Valses célèbres.

AUJOURD'HUI TV - TV - TV - TV

18.45 Bulletin de nouvelles
18.50 Le magazine
19.25 Trois petits tours et puis s'en vont
19.30 Les Aventures de Lagardère
20.00 Téléjournal
20.20 Carrefour
20.35 Banco
21.10 Le monde parallèle ou la vérité sur l'espionnage
22.00 Rencontre de catch Giulio Pietranoni contre Dreyfus
22.30 Téléjournal



EAU MINÉRALE GAZEUSE NATURELLE DANS LE MONDE ENTIER

Coup d'œil sur le petit écran

Le feuilleton «Ma Sorcière bien-aimée» continue à amuser un certain nombre de spectateurs. Les histoires sont drôles ou ne le sont pas suivant les volets qu'on nous présente. Le dernier était idiot à souhait.

«Paroisse sans clocher» a voulu nous exposer les aléas de la vie dans les grands ensembles comme le Lignon à Genève. Cette émission ne pouvait pas apporter grand-chose, car le quartier, où l'on a construit de grands immeubles, dans lesquels vivent des centaines de ménages dans chaque bloc, n'est pas achevé; il est à l'état de chantier. Pour tirer des conclusions valables, il faut attendre que tout soit terminé. Néanmoins, on sait déjà que de tels ensembles, s'ils ne sont pas conçus en tenant compte des besoins spirituels, moraux, sociaux des habitants, sont des lieux tristes, anonymes, démoralisants.

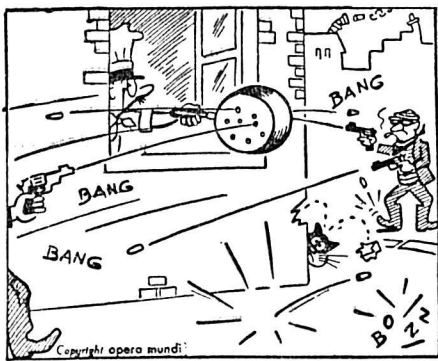
«Spectacle d'un soir» nous a présenté «Montserrat» d'Emanuel Roblès. Il eût été judicieux —

pour ceux qui ne connaissent pas cette œuvre — de faire précéder le spectacle — à défaut du carré blanc — d'un avertissement. Les propos que l'on y entend sont de loin les plus vifs que nous n'ayons jamais entendus à la télévision. Les scènes — en gros plans — démontrent des gestes particulièrement lestes et sont d'une extrême violence. Un spectacle qui n'était pas destiné aux adolescents. Ceci dit, nous avons pu admirer le jeu de quelques acteurs excellents qui ont nom: Marc Cassot (Montserrat), Michel Piccoli (Izquierdo) et Robert Hirsch (Jean Salcedo). Les trois ont fait des compositions remarquables du personnage qu'ils interprétaient. Les autres aussi dans des plans différents.

La mise en scène de Stelio Lorenzi était réussie, bien étudiée pour la télévision.

On suivra avec intérêt, ce soir, l'émission «Banco». Le jeune Michel Brandt, de La Chaux-de-Fonds, va jouer une partie serrée. Gégé.

Monsieur SUBITO



Rip Kirby

Opera Mundi Copyright, by

Feuille d'Avis du Valais

Sion ☎ (027) 2 19 05, 2 31 25, 2 53 42
Compte de chèques postaux 19-5111
Impression: GESSLER S.A., SION

ADMINISTRATION - RÉDACTION:
Pré Fleuri 11
Rédaction de Martigny:
☎ (026) 2 18 35.

Organe officiel de l'association valaisanne de football et d'athlétisme.

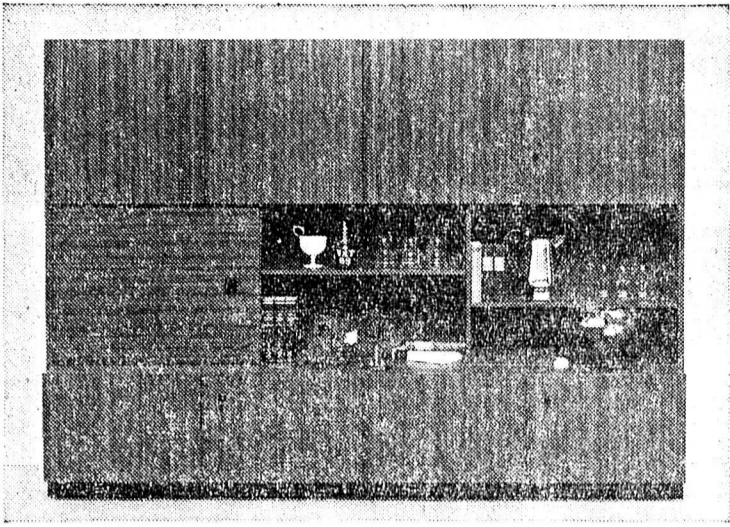
TARIF DES ABONNEMENTS:
1 mois: Fr. 4.50 6 mois: Fr. 24.—
3 mois: Fr. 13.— 1 an: Fr. 45.—

Pour l'étranger, demander nos conditions.

Prix du numéro: 30 ct.
Régie des annonces: Publicitas S.A.
Sion: Av. du Midi 8 ☎ (027) 2 44 22
Brigue: ☎ (028) 3 12 83
Martigny: ☎ (026) 2 10 48

TARIF DE LA PUBLICITÉ:
Annonces: 18 ct. le mm.
Avis mortuaires: 45 ct. le mm.
Réclames: 65 ct. le mm.

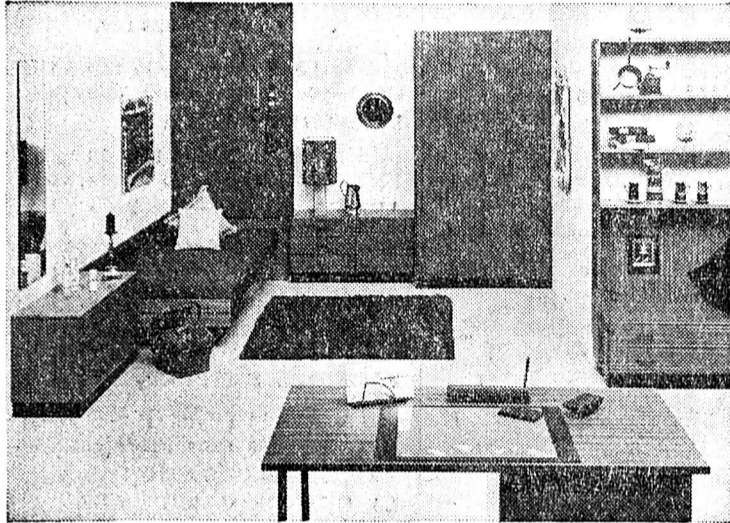
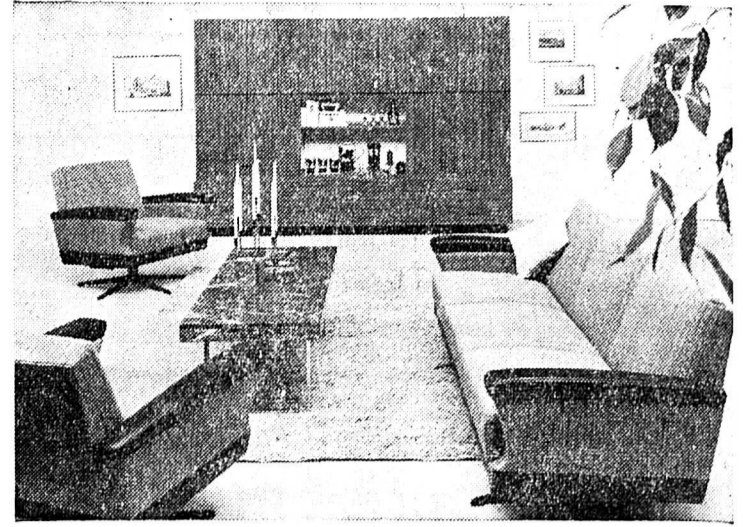
Tirage contrôlé: 13355 exemplaires.

**Armoire universelle, modèle exclusif,**

226 cm. de longueur
structure splendide, en noyer,
porte centrale déplaçable,
armoire à vaisselle
et bibliothèque combinées,
compartiment TV
Seulement Fr. 980.—

Agréable, ce groupe rembourré

Modèle 925 Z, 3 pièces
comprenant un divan-couchette,
fauteuils à pieds tournants,
une table de salon
et une armoire-bibliothèque
de 2,40 m. de longueur
avec bar et compartiment pour la TV.
Idéal pour l'installation d'un studio
Ensemble, seulement Fr. 3.270.—

**Meubles « style nouveau » pour studios**

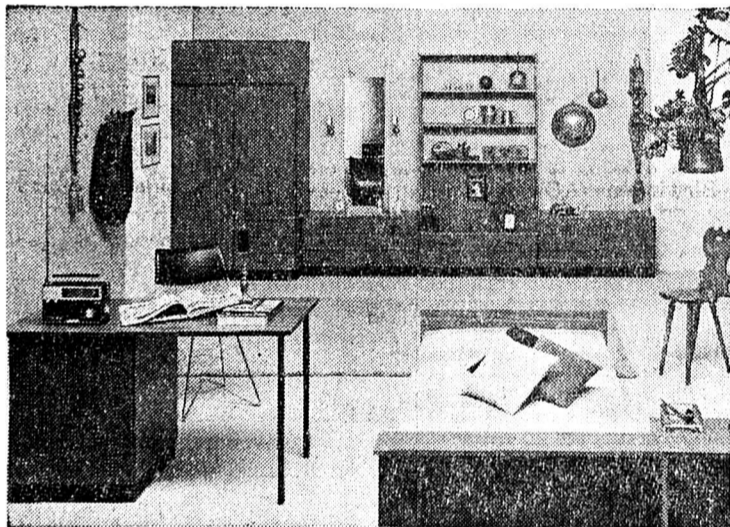
ainsi que le montre notre illustration :
une armoire à 2 portes,
un divan couchette avec matelas,
une coiffeuse munie d'un grand miroir,
une étagère et un bureau,
le tout : seulement Fr. 1.428.—

Gertschen

« chic 67 »
Programme

Réfléchissez bien,
avant d'acheter vos meubles !

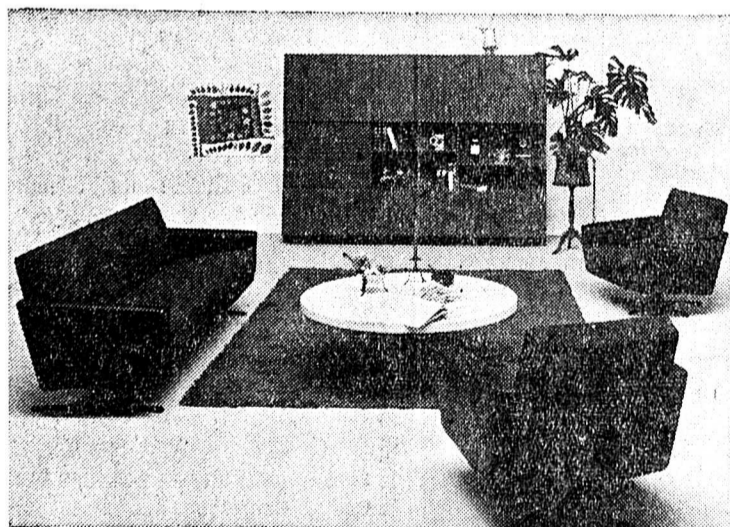
Comment meubler votre appartement !
Meubles de style ou modernes !
Mais toujours : le confort, la qualité, une certaine atmosphère et
à des prix avantageux !
Nos expositions ! Tout, pour tous les goûts !
Des meubles pour le chalet, la chambre du fils étudiant, pour le futur
foyer des fiancés.

**La chambre idéale pour les jeunes**

Nous proposons :
un bureau à 4 tiroirs Fr. 300.—
une bibliothèque à 2 tiroirs Fr. 330.—
une commode à 2 tiroirs Fr. 168.—
ou une commode à 3 tiroirs Fr. 225.—
En plus du divan-couchette
avec sommier à lattes Fr. 120.—
et pieds Fr. 113.—
une table de nuit assortie,
à 2 tiroirs Fr. 360.—
Une armoire à 2 portes avec
compartiment pour chapeaux Fr. 498.—
et une armoire à 2 portes
avec corps supérieur

Confortable groupe rembourré

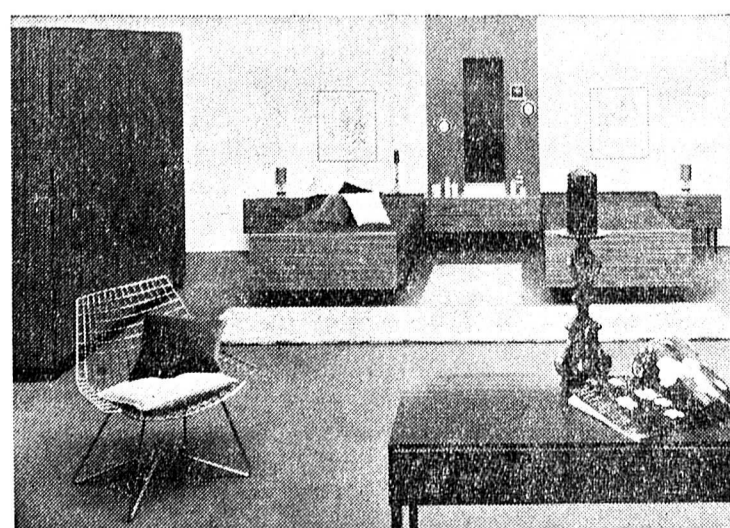
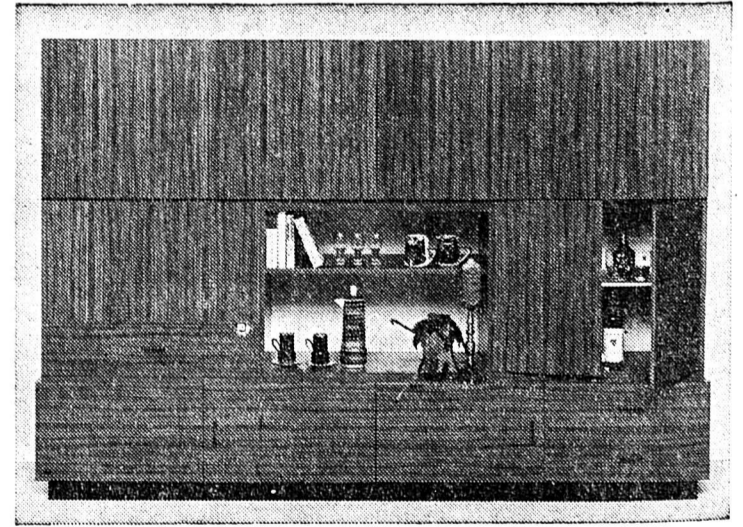
Modèle 1247 Z
Un divan à 3 places
et des fauteuils tournants,
avec coussins indépendants.
Seulement Fr. 2.980.—

**Installation « ad hoc » de studio**

Un ensemble rembourré, de 3 pièces,
comprenant un divan et des fauteuils
à pieds tournants, de forme élégante
La table de salon rectangulaire
est le complément approprié
du groupe rembourré
et de l'armoire-bibliothèque.
L'armoire-bibliothèque en noyer,
avec splendide structure, 2,26 m.
seulement Fr. 2.490.—

Harmonieuse armoire-bibliothèque

2,40 m., en noyer à structure,
avec bar, compartiment prévu
pour la TV
et installation de lumière.
Seulement Fr. 1290.—

**Chambre à coucher élégante et moderne**

en noyer, à structure.
2 lits, 2 tables de nuit
de très belle forme,
1 coiffeuse avec miroir mural,
armoire spacieuse à 3 portes.
Seulement Fr. 1219.—

Nos collaborateurs vous donneront volontiers tous les
conseils désirés. A toute question, une réponse !

Mettez-vous en relation
avec nos collaborateurs :
Pierre Gertschen
Directeur de succursale
MARTIGNY - Tél. (026) 2 27 94
Werner Summermatter
Les Rocailles
SION - Tél. (027) 2 12 86
Alfred Gertschen
Rue des Lacs
SIERRE - Tél. (027) 5 05 74

Gertschen

FABRIQUE DE MEUBLES ET D'AGENCEMENTS
BRIGUE - NATERS - SION - MARTIGNY

A travers la Suisse

RAPPORT ANNASOHN: MESSAGE EN 1968

BERNE. — Le rapport du colonel cdt. de corps Annasohn sur la « défense nationale totale » est terminé. Le Conseil fédéral, qui en a pris connaissance, va maintenant le soumettre aux départements, puis aux cantons et aux associations intéressées. La publication d'un message aux Chambres est prévue pour le premier semestre de 1968.

Le rapport de l'ancien chef de l'état-major général n'a pas été remis à la presse. Mais un communiqué officiel du Département militaire, publié lundi matin, donne les renseignements suivants :

« On sait que le 29 décembre 1964, le Conseil fédéral avait confié au colonel commandant de corps Annasohn la tâche d'examiner les mesures propres à obtenir une coordination efficace entre tous les organes responsables de la défense nationale (défense militaire, protection civile, économie de guerre et défense spirituelle), ainsi que les innovations d'ordre organique qui pourraient être nécessaires pour atteindre ce but. Après quelque deux années de travaux, le délégué du Département militaire a rendu compte de sa mission dans un rapport déposé à fin 1966.

Appui efficace

Le Conseil fédéral a pris connaissance de cette « étude concernant l'appui efficace à prêter au Conseil fédéral dans la direction de la défense nationale totale », il a arrêté le calendrier qui déterminera la poursuite du travail.

Selon ce calendrier, le Conseil fédéral consultera les départements et le Conseil de défense nationale, puis prendra, cet été, une décision de principe sur la suite à donner aux propositions du colonel commandant de corps Annasohn. Le Département militaire fédéral aura alors pour tâche d'élaborer, jusqu'à l'automne prochain, un projet qui sera soumis à l'avis des cantons, ainsi que des associations et organisations intéressées. Le Conseil fédéral adressera son message aux Chambres au cours du premier semestre de 1968, des commissions seront alors constituées et l'affaire sera examinée si possible encore cette même année par les conseils législatifs.

Le contenu de la vaste étude du colonel commandant de corps Annasohn peut être résumé comme suit :

Les critères déterminants pour le délégué du Département militaire dans l'élaboration de son étude étaient :

- assurer, par la défense totale, en tout temps et quelles que soient les circonstances et la nature de l'agression, la sécurité et l'indépendance du pays, ainsi que l'existence de la population ;
- assurer la poursuite, selon des plans préétablis, des opérations de défense totale même si des événements de guerre paralysaient la direction centrale ;
- assurer le mieux possible la transition de l'état des préparatifs du

temps de paix à l'état du service de défense de la neutralité.

Pour le délégué du Département militaire, il était indiscutable qu'en vertu du droit constitutionnel, la direction suprême de l'organisation d'une défense nationale générale est de la compétence du Conseil fédéral, en sa qualité d'autorité collégiale, et cela aussi bien en temps de paix qu'en cas de guerre. Dans le cas de service actif, une collaboration aussi étroite que possible doit cependant être établie, naturellement, avec le commandant en chef de l'armée. Une modification de ce régime, qui exigerait une révision de la Constitution, est considérée par le délégué comme indésirable pour des raisons de politique générale.

Mesures à examiner

Il importait en revanche d'examiner dans quelle mesure le Conseil fédéral pouvait être secondé avec efficacité dans ses fonctions directrices concernant la défense nationale totale. Les dispositions à prendre intéressant tous les départements, le travail du Conseil fédéral pourrait être allégé par une concentration des tâches dans quelques départements particulièrement touchés, voire dans un seul département. Cette idée ne parut toutefois pas réalisable, car il n'est pas possible de procéder à des réorganisations importantes sans créer des complications qui exigeraient de nouvelles mesures de coordination. Pour cette raison, il ne peut pas être question de créer un département de la défense nationale proprement dit et, partant, de concentrer au Département militaire fédéral l'ensemble des travaux relevant de la défense nationale. Pour le même motif, on doit écarter l'idée de créer un organe auxiliaire spécial, qui exercerait la fonction d'organe directeur proprement dit.

Fonction d'état-major

Le colonel commandant de corps Annasohn propose en revanche d'instituer un office exerçant une sorte de fonction d'état-major. Il aurait pour tâche première d'assurer, pour le Conseil fédéral, la coordination de toutes les mesures propres, de près ou de loin, à servir la défense nationale, il assumerait en outre certaines tâches qui ne peuvent pas être exécutées par d'autres organes. On songe tout d'abord ici à la planification générale pour la défense nationale totale. Il est proposé de créer la fonction d'un délégué du Conseil fédéral à la défense nationale totale qui disposerait d'un organe de travail entièrement à son service et d'un secrétariat et qui présiderait une commission interdépartementale. Cette dernière grouperait les représentants des départements et de l'armée chargés de toutes les tâches relevant de la sphère d'activité du délégué.

Dans la mesure où l'on peut le constater aujourd'hui déjà, l'adaptation de nos institutions aux exigences de la défense nationale totale n'entraînerait pas une réorganisation qui modifie-

rait fondamentalement le régime actuel. Comme la création d'un département de la défense nationale proprement dite, ainsi que nous l'avons déjà relevé, n'entre guère en considération, il n'y a pas à craindre que les mesures à prendre dans le domaine de la défense nationale totale n'influencent ou n'entravent même la réorganisation en cours du Département militaire.

ECHOS DE LA MARCHÉ POUR LA PAIX

Nous avons vécu deux journées inoubliables au service de la paix, dans l'amitié et dans l'effort, deux journées trop riches pour que nous puissions songer à en donner un compte rendu complet.

Dès l'arrivée à Bienne, devant le magnifique Palais des Congrès, les tableaux et panneaux créent l'ambiance et informent. Par exemple ceci : « Un million d'enfants victimes au Vietnam, en cinq ans, soit 250 000 tués et 750 000 brûlés, blessés, mutilés. »

Les participants se rendent soit à la salle où passe le film tourné au Vietnam par le grand journaliste australien Wilfred Burchett, soit à la grande salle des Congrès où débute le premier des deux forums : « En quoi le Vietnam nous concerne-t-il ? »

Le grand cortège aux flambeaux, conduit par la fanfare ouvrière, se rend, dès 19 h. 30, au Ring, très belle place de la vieille ville de Bienne. La manifestation qui s'y déroule est l'un des sommets de nos journées.

Le meneur exprime en nos quatre langues nationales et en américain cinq aspects de notre action. Un message très net est applaudi, signé par dix-sept ecclésiastiques biennois de nos deux grandes confessions.

Un incident révèle que le Mouvement suisse contre l'armement atomique, organisateur des journées, n'est pas seulement contredit par des éléments de droite : un groupe assez compact de jeunes gens est arrivé à la suite du cortège, arborant le drapeau du FLN vietnamien et criant : « Johnson assassin ! », cela malgré l'interdiction des organisateurs.

Au cours de la marche vers Berne, le dimanche, les discussions parmi les jeunes manifesteront souvent leur impatience devant la trop prudente attitude de notre Gouvernement qui tarde à prendre des initiatives pour arrêter le génocide au Vietnam.

Les jeunes forment la grande majorité des participants. Une belle jeunesse, fort bigarrée dans ses tendances, mais unie pour condamner vigoureusement la folie criminelle de la guerre au Vietnam et le militarisme. Tous ne sont pas directement antimilitaristes, mais tous appellent à un engagement de notre pays pour la paix. Tous sont prêts à servir leurs frères dans un Service civil international. Un jeune a voulu faire tout le trajet de Lyss à l'entrée de Berne, 23 kilomètres, pieds nus.

— Pourquoi ? Quelle a été ton intention ?

Le conseiller fédéral Spuehler arrivé à Vienne

VIENNE. — Le conseiller fédéral Willy Spuehler, chef du Département politique suisse et sa suite sont arrivés lundi matin à 9 h. 10, à bord de la « Caravelle » de la Swissair « Solothurn » sur l'aéroport de Schwechat. Ils furent salués à leur descente d'avion par MM. Toncic, ministre des Affaires étrangères d'Autriche, Bielka, secrétaire général pour les questions étrangères, le ministre Hoeller, chef du protocole, M. Tursky, ambassadeur d'Autriche en Suisse, M. Alfred Escher, ambassadeur de Suisse à Vienne et le colonel Karl-Heinz Schaefer, attaché militaire suisse.

« Je suis fort heureux d'avoir pu donner suite à l'invitation de M. Toncic et d'être venu aujourd'hui à Vien-

ne », déclara M. Spuehler, « je viens en qualité de représentant d'une nation amie et nos sentiments d'amitié doivent aussi se manifester dans les affaires, pour lesquelles les vues de nos deux pays ne sont pas toujours identiques. C'est précisément parce qu'entre l'Autriche et la Suisse il n'existe pas de questions bilatérales, que nous pouvons en commun aborder les problèmes de la politique internationale. Nous comprenons que l'Autriche veuille résoudre de son point de vue le problème de l'intégration, mais nous avons sur cette question une manière de voir quelque peu différente, car nous estimons que tous les pays neutres devraient ensemble accomplir ces efforts ».

— Pour la marche, pour le but de la marche, la paix, a répondu le jeune homme. C'était un Valaisan.

Pour les aînés comme pour les jeunes, l'exposé présenté à la soirée qui suivit le cortège aux flambeaux, par Claude Bourdet, reste comme un point de repère lumineux sur le chemin qui doit conduire à la paix au Vietnam. S'exprimant également en allemand, Claude Bourdet a fait comprendre à tous le rôle et les conditions d'une action juste, utile et nécessaire aux forces pacifiques des Etats-Unis aussi bien qu'au Vietnam. Le bouddhiste vietnamien Vô fit la plus profonde impression : position aussi nette que nuancée, ardeur contenue, faits précis et significatifs.

Par exemple, selon une enquête américaine, la presque totalité des Vietnamiens du Sud ne demandent qu'une chose, la paix. Mais, pour avoir lancé un appel très modéré dans le sens de la négociation et de la paix, des professeurs et élèves des cinq universités du Sud-Vietnam furent emprisonnés.

L'immense salle bondée — 1300 places, bien insuffisantes — fit une ovation à M. Vô. Elle applaudit fort les chansons « engagées » des frères Schweizer et d'une jeune Américaine.

La marche est passée, la cinquième marche suisse. Magnifiquement organisée, elle contribuera à éveiller une

opinion indifférente, insouciance ou défaitiste.

L'heure de l'action soutenue a sonné. A quoi bon les principes, les appels pontificaux à l'action pour la paix et la solidarité, si nous attendons jusqu'à la mort l'occasion de prendre la moindre initiative pratique, parce que nous voudrions nous engager, en toute sécurité, sans risque de nous compromettre, garantis de tout contact avec ceux qui pensent autrement que nous ?

Cela fut souligné par les orateurs à la Muensterplatz, à l'arrivée à Berne, en une manifestation digne, sans incidents. La police était prête à intervenir !

La population de Berne était relativement peu nombreuse. La presse locale s'était gardée de l'informer. Des fervents amis avaient dû s'informer du lieu de la manifestation finale par leurs propres moyens.

C'est dire que l'on peut admirer d'autant plus le cran des délégations fournies par toutes les régions de la Suisse allemande, où la presse avait mené une contre-campagne. Le Tessin avait délégué 94 participants.

Les Valaisans, qui par auto-stop, qui par train ou en auto, avaient rejoint Bienne ou Berne en nombre moins imposant, mais déjà réjouissant. Tous et toutes sont rentrés heureux et prêts à recommencer.

C. L.

Echec de l'attaque d'un bureau de poste

BIRWINKEN. — Samedi matin, un jeune homme armé attaqua le bureau de poste de Birwinken (AG). Mais l'opération rata, grâce à la présence d'esprit de l'épouse du postier, qui se trouvait seule dans le bureau. Quelques heures plus tard, le malfaiteur était arrêté.

Peu avant 9 heures, un motocycliste s'arrêta devant le bureau de poste. Comme, le soir précédent, il s'y était déjà arrêté sous un prétexte, la femme du postier, qui se trouvait seule au bureau, conçut des soupçons et ferma la porte de la salle des guichets et la porte menant de celle-ci dans le bureau de service. Mais il semble que la fermeture de la porte de la salle des guichets n'ait pas bien fonctionné. Aussi, le jeune malfaiteur put-il s'introduire dans la salle des guichets, où, brandissant un pistolet, il exigea de la postière la remise de tous les billets de banque du bureau. Celle-ci répondit qu'ils étaient enfermés dans le coffre-fort et que seul

son mari, qui effectuait sa tournée, avait la clef sur lui. Sous la menace du pistolet, le jeune bandit obligea la femme à lui ouvrir la porte du bureau de service. Y trouvant le coffre-fort fermé, il annonça qu'un collègue allait venir pour l'ouvrir. Toujours sous la menace du pistolet, il se retira lentement. Il avertit la femme qu'elle devait s'abstenir d'appeler la police, sauta sur sa motocyclette et s'enfuit, sans aucun butin, en direction de Mattwil.

Comme la postière avait relevé la veille au soir déjà le numéro de la plaque minéralogique, il fut possible à la police de retrouver la motocyclette, qui avait été volée quelques jours auparavant dans le district de Bischofszell et toujours grâce à l'esprit d'observation de la femme, on retrouva rapidement aussi le jeune malfaiteur, qui fut aussitôt arrêté. Son arme était un pistolet-jouet.

Chimiste cantonal suspendu à Zoug

ZOUG. — La Chancellerie cantonale de Zoug a annoncé que l'Exécutif du canton avait suspendu de ses fonctions le chimiste cantonal qui est soupçonné de certaines irrégularités d'ordre financier. L'ouverture d'une enquête a été ordonnée.

Disparition d'un hôtel

La Chaux-de-Fonds perd un hôtel. En effet, l'hôtel Central et de Paris, l'un des principaux de la cité, et qui se trouvait à l'avenue Léopold-Robert, a fermé ses portes définitivement dimanche à minuit. L'immeuble a été acheté par une compagnie d'assurances et sera démoli. Il sera remplacé par un bâtiment destiné à des bureaux et des appartements. Construit au début du siècle, cet hôtel comptait 80 lits.

Bien des notabilités de passage dans la métropole horlogère y séjourneront.

Piéton tué

LUCERNE. — Un piéton circulant de nuit à Lucerne en dehors des passages de sécurité a été happé par un vélomoteur. Le piéton et le conducteur ont fait une chute. Alors que ce dernier n'a été que contusionné, le piéton, M. Anton Baumann, 41 ans, magasinier, de Lucerne, a été conduit à l'hôpital où il a succombé le lendemain.

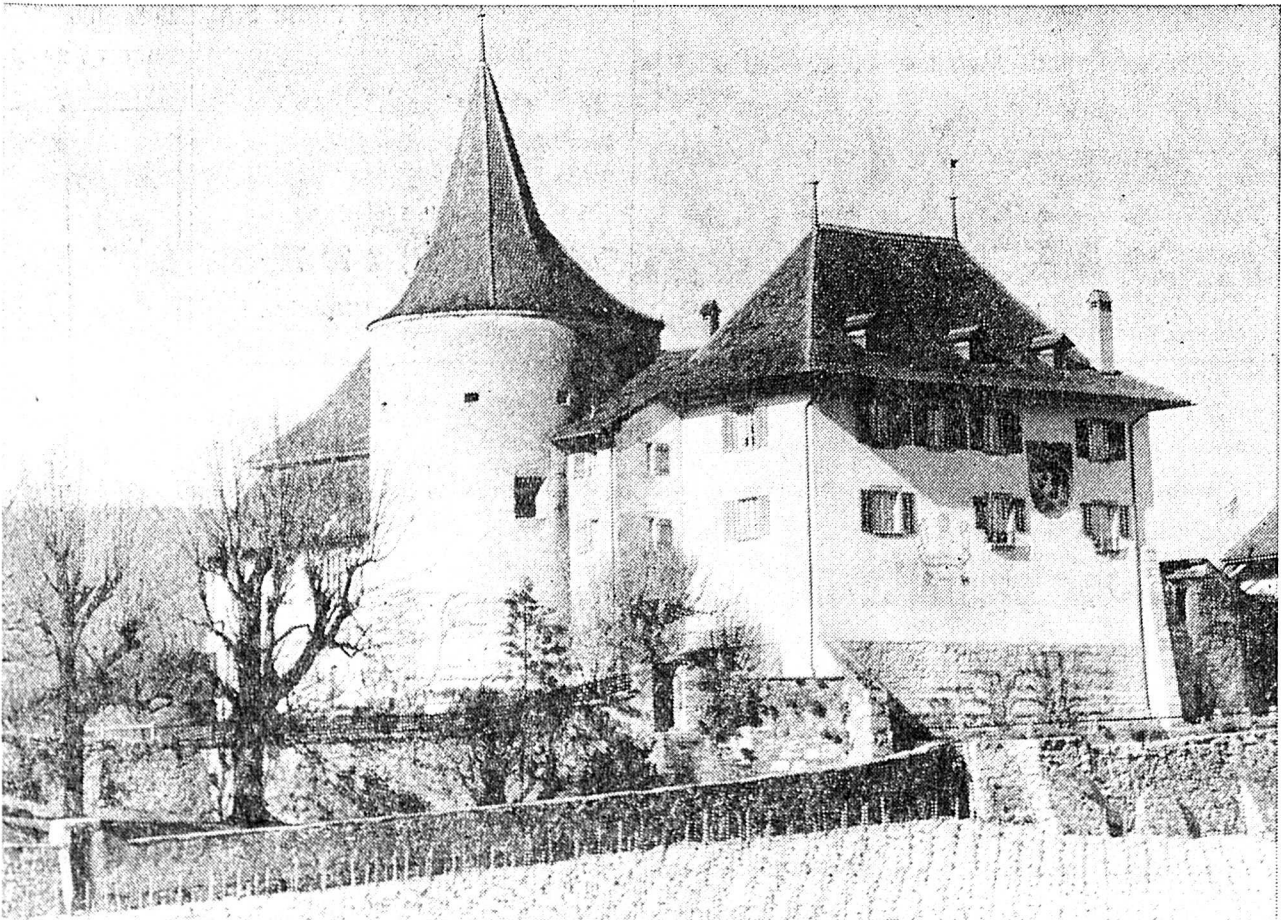
Nouvel aéroport douanier

LUCERNE. — L'aéroport Lucerne-Beromunster est devenu aéroport douanier, les appareils étrangers peuvent dorénavant directement atterrir sans être obligés de le faire auparavant sur un autre aérodrôme douanier suisse.

Les essais agricoles

BERNE. — Les deux commissions de surveillance des Etablissements d'essais pour l'arboriculture, la viticulture et l'horticulture, ainsi que des Stations d'essais agricoles et de laiterie, ont siégé à Berne, sous la présidence de M. F. Fauquex, ancien député au Conseil des Etats, et de M. J. Charodonens, directeur, en présence de M. W. Clavadetscher, directeur de la division de l'Agriculture. Les commissions ont pris acte des informations sur le développement en cours des stations d'essais et ont examiné leurs programmes de travail. Elles ont également souscrit à l'intention d'établir un plan général de la recherche agricole, permettant de déterminer les travaux prioritaires entrant dans le programme de développement à plus long terme.

LA COMMUNE DE CERLIER VA FETER SON 700me ANNIVERSAIRE



Il y a 700 ans le comte Rodolphe II, de la famille de Neuchâtel et Nidau, accordait à Cerlier (Erlach) une chartre sur le modèle de celle de Fribourg, garantissant à la ville des droits substantiels. La population s'apprête à fêter dignement cet événement et de grandes réjouissances se dérouleront en juillet prochain. Voici le château dominant la cité où on donnera un spectacle « Cerlier et la liberté ».

ACTION :

3 pour 2

Vermouth

1 Blanc + 2 Rouges
Les 3 Fr. 12.—

LE CAVEAU - SION

Avenue de la Gare - G. de Preux

VéGé

Achète dans le monde entier
vend dans toute l'Europe



Collectionnez
les timbres **VéGé**
échangeables dans tous
les magasins **VéGé**
d'Europe

VéGé tout en emballages perdus

Huile de tournesol VéGé

La bouteille de 1 litre **Fr. 3,25**

Vinaigre de vin VéGé

La bouteille de 1 litre **Fr. 1,20**
total Fr. 4,45 avec esc.

Notre offre spéciale

Les 2 bouteilles Fr. 3,95

Offres et demandes d'emplois

MISE AU CONCOURS

La COMMUNE DE SIERRE met au concours
**PLUSIEURS POSTES DE MAITRES
(MAITRESSES) D'ECOLE PRIMAIRE**

- Conditions d'engagement :
selon règlement du 20 juin 1963
- Durée de la scolarité : 42 semaines
- Salaire : selon décret du 11 juillet 1963
- Entrée : 31 août 1967.

Les offres avec certificats et curriculum vitae
sont à adresser à M. Maurice Salzmann, pré-
sident, 3960 Sierre.

COMMUNE DE SIERRE
La Direction des Ecoles
P 30148 S

LA COMMUNE DE SAINT-LEONARD
met au concours les postes de

MAITRES ou MAITRESSES

pour :
Ecole enfantine, 6 ans, 1 degré
Classe 1^{re} primaire, 1 degré
Classe 4^{me} primaire, 1 degré
Classe terminale garçons, 2 degrés.

Conditions : selon cahier des charges com-
munal. Durée de scolarité : 39 semaines.

Offres avec certificats et curriculum vitae à
M. Henri Tissières, président, Saint-Léonard.

Commission scolaire - St-Léonard
P 30318 S

NOUS CHERCHONS,
tout de suite ou date à convenir,

SECRETARE ou EMPLOYEE DE BUREAU

avec formation commerciale et bonnes con-
naissances d'allemand.

Agréable ambiance de travail, bon salaire,
avantages sociaux, semaine de 5 jours.

Faire offres avec curriculum vitae, photo et
prétentions de salaire sous chiffre PB 30403 à
Publicitas SA - 1951 Sion.

ON CHERCHE

jeune homme ou jeune fille

pour service à la station. Gain
intéressant.

S'adresser au Garage du Simplon,
Georges Gay - Charrat.
Tél. (026) 5 36 60 P 359 S

gessler sa.
sion
typo-
offset

MISE AU CONCOURS

La COMMUNE DE SIERRE met au concours
UN POSTE DE MAITRE DE CHANT

- Conditions d'engagement :
selon règlement du 20 juin 1963,
- Durée de la scolarité : 42 semaines
- Salaire : selon décret du 11 juillet 1963
- Entrée : 31 août 1967.

Les offres avec certificats et curriculum vitae
sont à adresser à M. Maurice Salzmann, pré-
sident, 3960 Sierre.

COMMUNE DE SIERRE
La Direction des Ecoles
P 30148 S



NOUS CHERCHONS,

Secrétaire

pour notre Service du personnel,
de langue française avec bonnes notions d'alle-
mand, possédant diplôme d'école commerciale ou
de fin d'apprentissage.

Travail varié et intéressant.

Semaine de 5 jours.

Envoyer offres manuscrites avec curriculum vitae,
copies de certificats, références, photo et préten-
tions de salaire à

L'ALUMINIUM SUISSE SA - 3965 CHIPPIS
P 276 S

EPA*UNIP

NOUS CHERCHONS,

pour nos rayons

CONFISERIE et PARFUMERIE

deux 1ères vendeuses

ainsi qu'une JEUNE FILLE
pour notre machine à glaces.

NOUS OFFRONS :

- semaine de 5 jours,
- rebais sur les achats,
- caisse de pension,
- possibilités de repas avantageux.

Veillez vous adresser au bureau des

Nouveaux Grands Magasins S.A. UNIP
Sion

P 4 S

EPA*UNIP

dans toute la Suisse



engage

un bon dessinateur en bâtiment ayant déjà de l'expérience pour la conduite de travaux

qui, dans son département de construction de stations et garages pour
la Suisse romande, sera appelé à effectuer des études de projets, des
contrôles de chantiers, décomptes de travaux, discussions avec clients,
architectes etc.

Vous trouverez une place stable dans un climat de travail agréable.
Semaine de cinq jours.

Les candidats possédant permis de conduire catégorie A, si possible
avec connaissances de la langue allemande, sont priés d'adresser leurs
offres par écrit à : BP Benzine et Péroles SA, Service Technique, Che-
min du Chêne 21, 1020 Renens (Vaud).

P 1980 L

Pour une nouvelle succursale à
Sion nous cherchons

1 SECRETARE

Connaissance de l'allemand et
du français exigée.

Activité : Correspondance, servi-
ce de téléphone et de réception,
collaboration dans le service des
offres et des commandes, con-
trôle d'acquisition.

Si vous désirez collaborer dans
une petite équipe pour construire
notre succursale nous attendons
votre offre ou votre appel télé-
phonique.

EGO-WERKE AG, 9450 Altstätten
Tél. (071) 75 27 33

P 630 G

Hôtel Nikla, Sion
cherche une

aide-femme de chambre

Tél. (027) 2 32 71

P 17577 S

Carrosserie de Platta S.A.,
Sion

cherche

un tôlier

Semaine de 5 jours.

Tél. (027) 2 20 75

Se présenter ou téléphoner.

P 30398 S

Serveuse

connaissant les deux services est
demandée pour la saison d'été
Gros salaire garanti à personne
capable.

Hôtel Plampras, Chandolin-Anni-
viers.
Tél (027) 6 82 68 P 30291 S

Employée de bureau

diplôme de commerce, bilingue
français - allemand, bonnes con-
naissances des langues italienne
et anglaise,

CHERCHE EMPLOI

intéressant,
év. **SECRETARE DE DIRECTION**
de préférence à Sion.
Date d'entrée : début juin ou à
convenir.

Ecrire sous chiffre PB 30105 à
Publicitas - 1951 Sion.

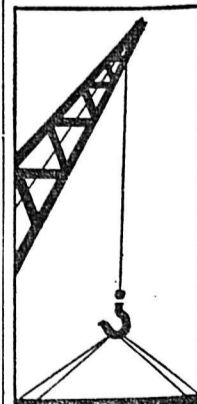
On cherche

jeune fille

pour aider à la
cuisine et au café.

Nourrie, logée, vie
de famille.

Tél. 027 / 2 40 41.



Faites
monter
votre
chiffre
d'affaires

annoncez
dans la

**Feuille d'Avis
du Valais**

TIRAGE :

20. 9.60: 7 311 ex.
20. 10.65: 13 355 ex.

Sierre et la Noble Contrée

PREMIERS COMMUNIANTS DE LA PAROISSE DE STE-CROIX



SIERRE (FAV) — Voici réunis, après l'office, la phalange des premiers communiants et communiantes de la paroisse de Sainte-Croix, sur le parvis de l'église, sous la houlette du père Rey, de Sion. (Lumina, Sierre)



Et pendant le cortège...

Décès de M. Prosper Métrailler

ANCIEN PRÉSIDENT DE VENTHÔNE

VENTHÔNE (FAV). — Hier est décédé dans sa 53^{me} année, après une longue maladie, M. Prosper Métrailler, ancien président de Venthône. Avec lui disparaît non seulement un honorable citoyen mais également un magistrat, puisque M. Métrailler a été pendant 8 ans président de la commune de Venthône et précédemment pendant 4 ans secrétaire communal. Agriculteur dévoué, défenseur convaincu du patrimoine paysan, partisan émérite du renouveau agricole, M. Métrailler avait été l'un des promoteurs du remaniement parcellaire, dont il fut même un membre écouté du comité.

Sous sa présidence, la commune de Venthône avait connu une gestion des plus scrupuleuses et c'est malheureusement à cause de sa maladie qu'il dut prématurément se retirer au grand regret de ses concitoyens.

Père de famille, M. Métrailler donna dans sa vie privée comme dans sa vie publique l'exemple de ses mérites.

Les obsèques de M. Métrailler auront lieu à Venthône mercredi à 10 heures.

Nous prions la famille de trouver ici l'expression de nos condoléances chrétiennes.

A la Société de Crédit mutuel de Chalais

CHALAIS (Pd) — Dimanche après-midi, avait lieu, à la salle de musique de Chalais, l'assemblée ordinaire de la Société de crédit mutuel de Chalais, sous la présidence de M. Hermann Zufferey. Ce dernier ouvrit les débats et procéda à la désignation des scrutateurs. Le secrétaire M. Léo Métrailler donna ensuite connaissance du procès-verbal de la dernière réunion. Les comptes, qui avaient été envoyés préalablement à tous les sociétaires ont été lus et commentés par le caissier M. Hermann Perruchoud; ils reflètent une situation saine. Dans son rapport, le président, M. Zufferey encouragea les jeunes à l'épargne, qui aide à la réalisation de maints projets. M. Pierre Zuber, du Conseil de surveillance, tint à souligner le rôle important que joue cette institution dans le village; il félicita en outre le caissier pour la bonne tenue des comptes, qui ont été approuvés sans objection. Le septième point de l'ordre du jour prévoyait les élections statutaires; MM. Pierre Zuber et Georges Devanthéry, d'Alfred, qui avaient mis leur mandat à disposition, ont été reconduits par acclamations dans leur fonction. Le président remercia M. Hermann Perruchoud de sa fidèle activité au sein de la société. Effectivement, M. Perruchoud en est le caissier depuis 40 ans. On imagine aisément le travail

que doit fournir M. Perruchoud lorsque l'on sait que le roulement de la société est de plus de deux millions de francs actuellement et que le nombre des membres s'élève à 162. Au nom du comité, M. Zufferey remit une montre dédicacée à l'émérite caissier; à notre tour, nous le félicitons chaleureusement. M. Perruchoud fit ensuite l'historique de cette société d'entraide. Ses débuts furent difficiles; il souhaite qu'elle puisse continuer dans la voie actuelle. Après le paiement des parts sociales, les sociétaires terminèrent cette assemblée par le verre de l'amitié. Cette assemblée a démontré, une fois de plus, la bonne marche de la Caisse de crédit mutuel de Chalais.

† Mme Marie Caloz-Zufferey

CHIPPIS (Bo) — On apprend le décès, au bel âge de 89 ans, de Mme Marie Caloz, veuve de Cyprien, mère de famille exemplaire, veuve depuis 1938. Mme Caloz a élevé une famille de 10 enfants dont cinq garçons et cinq filles; l'une d'entre elles est l'épouse de M. Ignace Zufferey, juge de la commune de Chippis. A la famille endeuillée, la FAV présente ses condoléances chrétiennes.

Réunion des avocats valaisans

SIERRE (FAV) — L'Ordre des avocats valaisans tiendra, samedi 29 avril prochain, à Sierre, son assemblée de printemps. Sous la présidence du bâtonnier Georges Pattaroni, de Monthey, les participants se réuniront à 10 heures, à la salle de récréation de l'Hôtel de Ville pour y entendre, notamment, le rapport du président, ainsi qu'un exposé de Me Edmond Martin-Achard, avocat au Barreau de Genève, premier vice-président de la Fédération suisse des avocats, sur « L'avocat et la recherche de la vérité ».

La séance sera suivie d'un repas que nos hôtes prendront à l'hôtel Terminus, à 13 heures. A cette occasion, un hommage sera rendu aux invités, les vétérans de l'Ordre, qui ont plus de 40 ans d'activité.

D'avance, nous souhaitons une fructueuse et amicale journée aux membres de l'Ordre du barreau valaisan.

Conférence de Michel Mermod « Les mers lointaines »

SIERRE (FAV). — Nous annonçons voici quelques jours la venue dans nos murs du navigateur solitaire Michel Mermod et la conférence qu'il doit y donner. C'est la soirée du mercredi 26 avril qui lui a été réservée; à 20 h. 30, ce soir-là, à la Maison des Jeunes à Sierre, Michel Mermod nous emmènera en effet aux îles Marquises, Galapagos et Fidji, par le récit de ses souvenirs et la projection de magnifiques images.

La conférence sera également donnée à Sion et Martigny.

Concert de la « Marcelline »

GRÔNE. — Samedi soir avait lieu à la halle de gymnastique de Grône le traditionnel concert donné par la société de musique « La Marcelline ». La salle était trop petite pour contenir toutes les personnes qui voulaient assister à l'exhibition de nos amis marcellins. Après une marche fort bien interprétée, le président de la société, M. Gilbert Micheloud, salua en des termes directs mais bien pensés l'assistance parmi laquelle l'on relevait la présence de M. le Rd curé Beyrison, desservant de la paroisse, M. Béard, président cantonal des musiques, M. Bruchez, président de la Fédération des musiques des districts de Sierre et Loèche, ainsi que des représentants des fanfares amies. Le concert fut en tous points réussi et l'interprétation de morceaux communs « Fantaisie hongroise » ou encore la « Chanson de Lora » n'ont pas manqué d'emballer le public.

A l'entracte, les musiciens les plus méritants ont été fêtés et il nous plaît de relever la magnifique performance de M. Albert Zufferey qui en 10 ans d'activité a manqué seulement deux répétitions et cela pour cause de maladie; un exemple pour les jeunes qui pour un rien se permettent de ne pas se présenter aux répétitions.

Notons pour terminer que les jeunes Marcellins nous ont offert un échantillon de leur talent en interprétant deux morceaux qui furent très prisés des spectateurs.

J.G.

Le foyer Beau-Site de Sierre remercie

Il y a quelques semaines, notre foyer faisait appel à vous. Il est nécessaire que des jeunes filles (apprenties, employées, étudiantes) qui vivent loin de leur famille puissent trouver ici un « foyer ». Mais il est bien évident que ces jeunes filles ne peuvent, par leurs seules ressources, subvenir aux frais d'une telle œuvre.

Nous nous étions tournés vers vous. Notre confiance n'a pas été déçue. C'est très nombreux que, avec une belle générosité, vous avez répondu à notre attente. Votre geste d'amitié, à chacun, nous a été un très précieux encouragement. Nous vous en remercions de tout cœur.

Si certains désiraient participer en core à notre effort, il n'est certes pas trop tard. Nous avons encore, à ce jour, des dettes pour plus d'un demi-million. (C. C. P. 19-7515).

A tous nos amis un très cordial merci !

Le comité :

Mme Marcel Gard.
Mme Dr Frochaud.
Mme Ducret-Ruedin.
Sœur Benedicta Exquis,
directrice.

Un peintre valaisan à New York

VERCORIN (Jf) — Actuellement à Vercorin, le peintre valaisan René-Pierre Rosset, domicilié à Montana, prépare une série de treize tableaux qui seront exposés à New York. Après les paysages et les habitats valaisans, le peintre s'en ira à Capri où il peindra une quinzaine de marines qui compléteront son exposition de l'automne prochain.

René-Pierre Rosset est un paysagiste riche en couleurs. Son procédé, qui consiste à construire son sujet, comme un maçon, avec des carrés de peinture, donne à ses œuvres une vraie valeur et des tons très proches de la réalité.

Nous souhaitons plein succès à ce peintre qui présentera le Vieux Valais dans la cité futuriste.

Action « géranium »

SIERRE (FAV). — Dans le cadre de la campagne « Décoration de la Ville », l'Administration communale entreprend à nouveau cette année l'action géraniums. Les habitants de la commune, pour un prix très réduit, pourront acquérir de magnifiques fleurs et embellir par là même notre cité.

Réception de la «Gérontine» à l'Hôtel de Ville



SIERRE (Lp). — Après le remarquable concert de la Gérontine, dimanche à la fin de l'après-midi, eut lieu, dans la salle de l'Hôtel de Ville, une réception amicale pour les autorités, invités et délégués des sociétés de musique du Valais.

Avec aisance, M. Morier, président de la Gérontine, salua les personnalités présentes qui prononcèrent de brèves allocutions: M. Maurice Salzmann, président de la Municipalité de Sierre, M. Rodolphe Martin, conseiller bourgeoisial, M. Coutat, président de l'Harmonie de Monthey, M. Frély, président de la Fanfare de Chippis, M. Tapparel, directeur de la Fanfare de Montana-Village, M. Zeller, représentant des membres honoraires et M. Edmond de Preux, qui remercia le comité de la Gérontine pour son dévouement à celle-ci.

Tous ces orateurs félicitèrent la Gérontine pour ses succès et l'encouragèrent dans sa mission: donner de la joie par la musique. C'est d'ailleurs ce que font depuis 45 ans MM. Theler

Eugène, Viamin Oscar et Sylvio Felli et depuis 35 ans M. Marius Theler; ces vétérans méritent l'admiration pour leur fidélité à une harmonie qui est certainement une des meilleures de Suisse.

Automobilistes : pensez à nos hôtes

SIERRE (FAV). — Bien rares sont les touristes véhiculés qui facilement trouvent une place de parcage au centre de notre ville. L'impossibilité de parquer leur véhicule ne les incite pas du tout à faire un arrêt dans notre ville; bien au contraire, ils la quittent bien vite. Nos autorités sont conscientes de ce fait et ont invité les automobilistes indigènes à laisser le plus possible libres les bords des avenues centrales et rues latérales de telle manière que nos hôtes puissent en disposer et s'arrêter ainsi dans notre cité.

A travers le Haut-Valais

Autour des hôpitaux haut-valaisans

BRIGUE (Oc) — Le Conseil du district de Brigue vient de tenir son assemblée sous la présidence de M. le préfet Max Bürcher.

M. Escher, président de Glis a orienté les participants sur l'état actuel de l'école secondaire du district. Il a annoncé l'ouverture, en automne prochain, d'une classe de latin à l'Institut Sainte-Ursule. On a aussi parlé de l'amélioration qui devrait être apportée au chemin de la Furka. On a surtout discuté de la question des hôpitaux valaisans. On sait qu'un projet est en l'air, consistant à créer plusieurs hôpitaux, où travailleraient 6 médecins-chefs. Cependant, les médecins et la presse locale s'opposent fermement à ce projet. Cette rationalisation ne leur paraît pas justifiée.

Vernissage

BRIGUE (Oc) — Le vernissage de l'exposition de l'artiste Emil Scheibe a eu lieu samedi soir à Brigue en présence du consul général de l'Allemagne de l'Ouest à Genève, M. Ruppert von Keller, de M. le conseiller d'Etat Lorétan, de l'artiste genevois Maurice Redard. C'est la seconde fois que cet artiste présente ses œuvres à Brigue. Les invités à ce vernissage ont été salués par le professeur Borter. Il incombait à M. le Dr Anton Gattlen de présenter les œuvres exposées parmi lesquelles, certains sujets valaisans. A l'issue du vernissage, M. le conseiller d'Etat Lorétan prit la parole et se déclara réjoui que Brigue soit devenu un centre de l'art international.

Les sapeurs-pompiers se réunissent

NATERS (Oc) — Le groupement romand de la Fédération suisse des sapeurs-pompiers a tenu son assemblée, samedi, à Naters, sous la présidence de M. Alex Oggier, de Tourtemagne. Le chef de la Protection civile, M. Tamaracaz, était présent.

L'assemblée a notamment discuté des problèmes des nouveaux statuts. Ensuite, les membres du groupement se sont rendus à Blatten où ils ont été accueillis par le président de la commune de Naters, M. Paul Biderbost.

Réunion des moniteurs samaritains

BRIGUE (FAV). — Les moniteurs samaritains du Haut-Valais se sont réunis à l'hôtel du Pont sous la présidence de M. Emile Werlen, de Muenster. Plus d'une vingtaine de membres participèrent à cette assemblée. M. le Dr Anderegg parla des soins à donner en cas d'accidents; il insista sur le rôle des samaritains. Dans l'après-midi, les samaritains suivirent un cours pratique.

51^{me} assemblée de la Raiffeisen

SAAS-FEE (FAV). — Dimanche, les messieurs de la Raiffeisen de Saas-Fee ont tenu leurs assises dans la jolie station des Alpes. C'était leur 51^e assemblée générale. Elle se déroula sous la présidence de M. Adolf Imseng. Les différents rapports furent approuvés avec satisfaction... Le bénéfice net s'élève à 10 000 fr.

10 jours d'essai gratuit

avec garantie «satisfaite ou remboursée» sur tous les soutiens-gorge élastiques playtex®

En achetant un soutien-gorge élastique Playtex, vous ne risquez pas un centime. Portez-le à titre d'essai pendant 10 jours. Si, après cela, vous n'êtes pas convaincue que ce soutien-gorge est le plus confortable que vous ayez jamais porté, nous vous le rembourserons. Renvoyez-le simplement, accompagné du reçu de caisse daté, à la maison Emile Gachnang S.A., Binzstrasse 39, 8045 Zurich.
Le soutien-gorge élastique Playtex vous ira à

merveille, car sa grande élasticité procure un confort unique et le choix exceptionnel des tailles garantit à chaque femme un soutien-gorge à ses mesures exactes. Le soutien-gorge élastique Playtex est indéformable. Lavé, même à la machine, il garde sa souplesse et son élasticité.

Des formes adorablement féminines - il sépare au mieux - une silhouette juvénile... comme au premier jour.



A Playtex Cotton-Stretch. Extraordinairement confortable et de coupe parfaite. 13 tailles. Blanc.

Fr. 19.80

B Playtex Multi-Stretch. Entièrement élastique et ajustable. Ne glisse pas, ne roule pas. 13 tailles. Blanc et noir.

Fr. 24.50

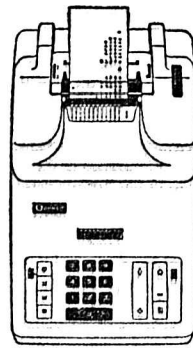
C Playtex Longline-Stretch. Stretch de l'épaule à la taille et, de plus, ajustable. 13 tailles. Blanc et noir.

Fr. 34.50

Il existe encore de nombreux autres soutiens-gorge élastiques Playtex.



Machines à calculer



Location - vente
Demandez nos conditions

Hallenbarter
Sion

Tél. (027) 2 10 63
P 70 S

A VENDRE

Simca

1500 GLS 1966

18.000 km., rouge avec intérieur noir, à l'état de neuf.

S'adresser : Garage U. Bonvin & Fils - 1963 VETROZ.
Tél. (027) 8 15 43
P 388 S

A VENDRE

DKW 1957

expertisée, en partie accidentée.

Nombreuses pièces de rechange.

Offres sérieuses au tél. (027) 2 51 08 de 18 h. 30 à 19 h.
P 639 S

UNE AFFAIRE

1 divan-lit 90 x 190 cm. 1 protège-matelas, 1 matelas à ressorts (garanti 10 ans), 1 duvet, 1 oreiller, 1 couverture de laine, 2 draps coton extra. francs (port compris)

G. KURTH,
1038 BERCHER
Tél. (021) 81 82 19
P 1673 L

J'achète

1000 barbes

de Pinot de Wädenswil, longs pieds, paiement comptant.

Tél. (027) 8 18 06
P 30414 S

Que de clientes satisfaites avec les trousseaux



- Trousseaux complets
- Réassortiments de trousseaux
- Vente au détail

Demandez notre nouveau catalogue
Sion, avenue de la Gare 20

P 30212 S

GAZON

Mélanges spéciaux pour :

Pelouses - Terrains de sport
altitude - talus
bordures de routes
etc...



Magasin
(026) 6 23 63

Etablissement
(026) 6 21 83

P 132 S

A VENDRE

Voiture Dauphine

complètement révisée.
Prix intéressant.
J. GUIGOZ - Martigny.
Tél. (026) 2 38 25 ou 2 11 89.
Ofa 06.421.09 L

A VENDRE

Moïse

garni en blanc.
S'adresser à Léon Morard, 80, Petit-Chasseur - Sion.
Tél. (027) 2 14 03
P 30397 S

JE CHERCHE

à acheter

une grande armoire vitrée

Tél. (027) 2 32 71
P 17576 S

TAPIS SULLAM

Une moquette?

Ne décidez rien sans voir notre TUFTING

à Fr. 21.50 le m²

et les quelque 300 autres qualités de moquettes que nous avons en magasin.

Av. de la Nouvelle Poste 1920 MARTIGNY
Tél. (026) 2 23 52

P 181 S



2 paquets CAFE « JUBILA » V moulu

Fr. 5.- avec rabais
au lieu de Fr. 6.40

10 tablettes de 100 gr. CHOCOLAT FIN assortis

Fr. 5.75 avec rabais

CHOCOLAT AU LAIT 100 gr.

Fr. -.55 avec rabais

PECHES « SUNGOLD » 2 boîtes d'un kg.

Fr. 4.20 avec rabais

1 boîte

Fr. 2.35 avec rabais

Lorsque vous payez comptant

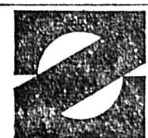
vous êtes un client privilégié. De plus vous bénéficiez de conditions avantageuses d'escompte et de rabais. De l'argent comptant? Toutes les dix minutes nous accordons un crédit. Vous aussi vous pouvez en profiter! Votre demande sera examinée rapidement. Discretion absolue, vos renseignements nous suffisent. Remboursement commode en versements mensuels.

Veillez me faire parvenir, sans engagement de ma part, les documents nécessaires, sous enveloppe neutre.

Nom: _____

Rue: _____

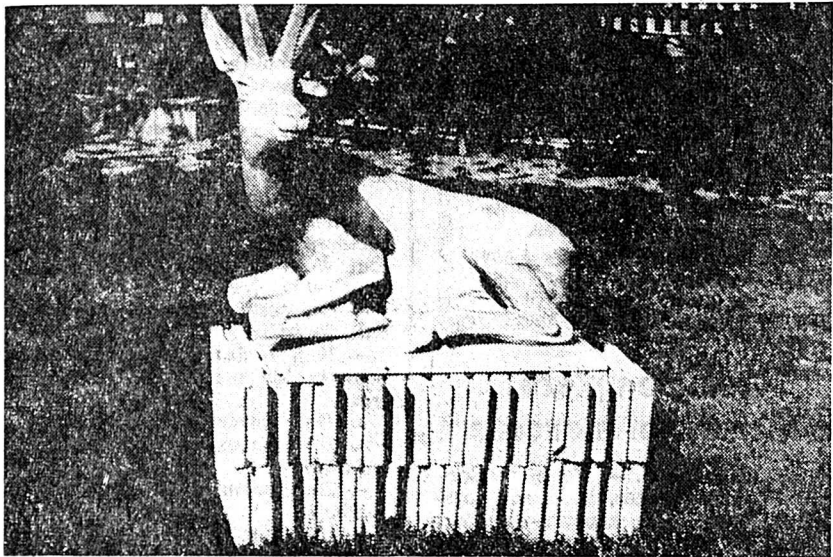
Localité: _____ (En capitales d'imprimerie)



Zentrum Bank
82 Talstrasse, 8001 Zurich
Téléphone 051-27 43 35

Martigny et les Dranses

Le sculpteur Willy Vuilleumier à l'honneur



MARTIGNY. — Lors d'une réception qui avait lieu dimanche dans le cadre magnifique du charmant village de Vichères, le sculpteur Willy Vuilleumier se voyait remettre par l'artiste-peintre Conrad Meili la distinction « Ars et Labor » de l'Institut national belge pour le soutien des travailleurs indépendants.

Cette petite cérémonie se déroulait en présence des membres du Cercle des beaux-arts de Martigny qui entouraient le docteur Bessero et de nombreuses personnalités parmi lesquelles se trouvaient M. le Dr Michel

Closuit, président de la Bourgeoisie de Martigny, M. Edmond Joris, promoteur de Vichères et M. le Dr Held, de Genève.

Avec grand plaisir, les participants eurent ensuite tout loisir de visiter le haut village, sous la conduite de M. Joris.

Nous félicitons chaleureusement M. Willy Vuilleumier de cette distinction dont le mérite lui est acquis, et souhaitons que de nombreuses œuvres sortent encore de ses mains, pour la louange de la nature qu'il connaît si bien.

Le 29 avril prochain en l'église de Martigny : UN CONCERT SPIRITUEL EXCEPTIONNEL

MARTIGNY. — Notre église paroissiale sera bientôt le théâtre d'un événement musical exceptionnel. Le samedi 29 mai au soir, en effet, la Chorale de Montreux, phalange de tout premier ordre, forte de 80 chanteurs, quatre solistes de réputation internationale, l'orchestre d'Aigle renforcé, le tout dirigé par Emmanuel Cornaz, interpréteront la messe Ste-Cécile, de Haydn.

Cette œuvre, qui date des années 1769 à 1773, résulte d'une commande de la confrérie de Sainte-Cécile, patronne de la musique. C'est ce qui peut expliquer que cette pièce ne soit pas exclusivement réservée à l'office mais qu'elle convienne parfaitement à la salle de concert.

C'est une des plus développées parmi les œuvres de Haydn, également une de celles où tout en faisant preuve d'une étonnante liberté d'écriture, le musicien se joue avec le plus de fantaisie dans les combinaisons contrapuntiques les plus subtiles, les plus complexes et les plus ingénieuses. A cet égard et aussi du point de vue de l'écriture vocale, c'est une des œuvres les plus caractéristiques

de cette période de la production de Haydn, une des réalisations les plus poussées parmi les cantates et les opéras de style orné qu'il compose à cette époque pour le prince Esthérazy.

Les quatre solistes de ce grand concert seront Simone Mercier, soprano, Irène Bourquin, alto, Charles Jauquier, ténor, et Claude Gafner, baryton. Ces quatre interprètes appartiennent à l'élite des solistes suisses et se retrouvent régulièrement à l'affiche des plus importants concerts d'atorios.

Simone Mercier fit ses études musicales au Conservatoire de Lausanne où ses maîtres furent Paul Sandoz et Charles Panzera. Elle obtint le diplôme de capacité d'enseignement et le premier prix de virtuosité avec les félicitations du jury. Lauréate du Prix de Cérenville et du Lyceum de Suisse, Simone Mercier poursuit une belle carrière en Suisse et à l'étranger, avec orchestre, dans l'atorio, le récital et la musique de chambre, avec le concours des solistes les plus réputés.

Concert du Chœur mixte de Leytron



Dimanche soir 16 avril, à 20 h. 30, le chœur mixte Sainte-Cécile de Leytron, donnait son premier concert annuel.

Créée depuis l'automne dernier, cette jeune société a déjà à son actif la messe de Noël, la messe de Pâques et le concert annuel de printemps.

A la bienvenue, le président M. Léon Moulin, salue la présence de M. Richard, président de la Fédération des chanteurs bas-valaisiens, remercie chanteuses et chanteurs, et d'une façon particulière et plus tangible, M. Pierre Chatton, directeur, et salue un auditoire fort nombreux que la grande salle de la Coopérative avait peine à contenir.

Le programme est ensuite interprété avec sûreté, souplesse et surtout beaucoup de nuances. Les paroles se lisent sur la bouche de chaque chanteur.

Au programme: « Joie et joie! », d'E. Bonnal; « Pour être heureux »,

de J. Binet; « Le lutin », de Ch. Martin; « Petit jardin plein d'ombre », de G. Doré; « La mousse », de E. Jaques-Dalcroze; « A travers bois », d'E. Jaques-Dalcroze; « La vigne au printemps », de C. Boller; « Ritournelle du vin nouveau », de C. Haemmerling; « Bon voyage, vin de ma vigne », de C. Boller.

A deux reprises, le quatuor de la Schola interprète avec une maîtrise toute professionnelle quatre negro spirituels et quatre morceaux de notre folklore national.

A la demande du public et sur un choix de la personne la plus âgée, Mme Joséphine Moulin, le « Bon voyage, vin de ma vigne » est repris.

Après l'entracte, la troupe de Colonges présente avec brio la comédie en deux actes de Maurice Desvellières « Prête-moi ta femme ».

Une jolie soirée, riche et variée, par un chœur mixte jeune et plein d'avenir.

Avec les paroissiens de Saxon

Notre paroisse a connu dimanche une journée qui demeurera profondément gravée dans nos cœurs. C'était la solennité de la première communion. Cinquante-six enfants recevaient pour la première fois Jésus-Hostie. Préparés avec soin tout d'abord par notre très cher curé, l'abbé A. Clerc, et le personnel enseignant, il appartenait au révérend père P. Seppey, de la congrégation de Saint-François de Sales, de prêcher la retraite préparatoire à ce grand événement de la vie du chrétien.

Comme à l'accoutumée, à 9 heures, les enfants furent conduits processionnellement du collège à l'église par des marches de circonstance que la fanfare L'Avenir avait mises au point. Que cette société soit félicitée et remerciée. Le chœur mixte que dirige avec maîtrise M. M. Mayencourt avait préparé une messe qui a contribué à rehausser cette imposante solennité. La plupart des parents avaient tenu à accompagner leurs enfants à la table sainte, ce qui nous a profondément réjoui. Notre paroisse connaît une marche ascendante dans la voie de la pratique religieuse.

Nous saisissons l'occasion qui nous est offerte de signaler les transformations apportées au lieu saint que notre curé veut digne du Tout-Puissant. La rénovation du chauffage central et de la sacristie, l'installation de nouveaux bancs viennent à peine d'être achevées que déjà il a entrepris le rajeunissement intérieur de l'église. Il ne fait pas en vain appel à la collaboration de ses paroissiens. Que notre cher curé reçoive ici l'hommage de nos sentiments reconnaissants. *Un paroissien.*

Concert de l'Union instrumentale

LIDDES (Pj). — La population de Liddes était conviée samedi et dimanche dernier à un concert bien préparé par l'Union instrumentale. Cette société, jeune de la jeunesse de ses membres, est garantie d'un brillant avenir musical.

Au début de la soirée, le président, M. Guy Marquis, présenta les salutations d'usage aux autorités religieuses et civiles et aux nombreux invités. Le concert était placé sous la direction de M. Charly Fumeaux, qui fit honneur à sa tâche.

A cette occasion, l'Union instrumentale eut la joie de fêter quelques-uns de ses membres parmi les plus dévoués: M. Alfred Michellod, qui arrive cette année à 40 ans d'activité, M. Adrien Darbellay, 30 ans, M. Léon Darbellay, 25 ans et M. Luc Pierroz, 20 ans. D'autre part, 8 musiciens reurent l'étoile des dix ans d'activité.

Après le concert, comédie et drame furent vivement applaudis par le public enchanté de cette magnifique soirée.

Peau de phoque

OVRONNAZ (tio). — En ce dimanche 16 avril, ce ne sont pas moins de 150 skieuses et skieurs qui quittent Ovronnaz à l'aube: Amis montagnards de Genève (105), Vaudois, gens de la région.

La Dent de Morcles, le Fénéstrel, la Tête-Noire, Tsantonnaire, la Dent-Favre, le Faux-Col, autant de buts que se répartissent ces fervents de la peau de phoque.

Un temps splendide, et de merveilleuses conditions de neige, tant par la quantité que par la qualité, ont ramené à la station, pour midi, des skieurs brunis par le soleil.

Lettre à la FAV - Lettre à la FAV Un clocher s'est tu

Depuis une semaine, la population du Bourg est privée de ses cloches.

Après leur voyage pascal, à Rome, elles nous étaient revenues joyeuses, nous apportant l'espérance d'une année de bonheur.

Leurs gentils carillons ne nous annonceront-ils plus la messe, les baptêmes, les mariages, les décès, l'angélus ?

Un clocher sans cloches, quelle tristesse !

C'est une grande et douloureuse action pour la population; nous espérons que tout sera fait pour nous rendre nos cloches.

La réponse donnée ne contente pas la population indignée. *P. P.*

Cinéma ETOILE Martigny

CINEDOC

Mardi 18 avril à 20 h. 30

Le mystère de la transmission de la vie dévoilé dans

LE SECRET DE LA VIE

P 405 S

Le souper des Valdotois de Martigny



MARTIGNY. — Samedi soir, les Valdotois de la région de Martigny ont tenu leur souper annuel. La présidente, Mme Arayer et M. d'Andrés, doyen des Valdotois du Valais, ne furent pas les derniers à créer l'ambiance du tonnerre qui régna toute la soirée.

Elle se fracture une jambe

RIDDES (Bs). — Alors qu'elle se déplaçait dans son appartement, Mme Marie Roduit, née en 1881, a fait une mauvaise chute et s'est fracturé le col du fémur.

Dans l'après-midi de lundi, elle a été transportée à l'hôpital de Martigny.

Assemblée du parti radical

MARTIGNY. — Ce soir mardi aura lieu à 20 h. 30 à l'Hôtel de Ville l'assemblée générale annuelle du parti radical de la commune de Martigny.

Le comité adresse un appel pressant en faveur d'une forte participation, qui doit marquer l'intérêt des citoyens radicaux à la chose publique et à leur parti.

Sion et la région

Comptes de l'Etat du Valais

La Chancellerie d'Etat communique les renseignements suivants concernant les comptes de l'Etat pour l'année 1966.

La gestion financière de l'exercice se présente comme suit :

A. — COMPTE FINANCIER

Dépenses	Fr. 252 674 990,74
Recettes	Fr. 235 739 121,31
Excédent des dépenses	Fr. 16 935 869,43

B. — COMPTE DES VARIATIONS DE LA FORTUNE

Produits	Fr. 16 831 076,18
Charges	Fr. 7 538 001,70
Excédent des produits	Fr. 9 293 074,48

C. — COMPTE DE RESULTAT

Excédent des dépenses du compte financier	Fr. 16 935 869,43
Excédent des produits du compte des variations de la fortune	Fr. 9 293 074,48
Déficit	Fr. 7 642 794,95

Les prévisions relatives à l'excédent des dépenses du compte financier, y compris les crédits supplémentaires, budgétées à 31 millions de francs ont été ramenées à 17 millions de francs en chiffres ronds. Le résultat reste dans les normes fixées par les lignes directrices de la politique financière du Gouvernement.

Cette amélioration de 14 millions de francs est due principalement :

- 1) aux augmentations des recettes sous les postes suivants :
 - timbre cantonal
 - Régie fédérale des alcools
 - impôts et émoluments sur véhicules à moteur
 - participations diverses ;
- 2) à des dépenses d'investissements partiellement effectuées ;
- 3) à des économies réalisées par suite de rationalisation.

La recette fiscale atteint la somme de Fr. 71 630 000.— et n'est que de Fr. 450 000.— supérieure aux prévisions. Les différences entre les estimations budgétaires et les résultats effectifs s'amenuisent d'année en année et il ne faut plus espérer enregistrer, comme cela fut souvent le cas par le passé, des plus-values considérables sur cette principale source de recettes.

Les dépenses du compte financier 1966 sont de 2,7 millions de francs inférieures à celles de 1965. La stabilisation recherchée est pratiquement obtenue et par ce moyen, il sera possible d'atteindre les objectifs fixés par le Conseil d'Etat dans son message du 20 octobre 1965 sur les lignes directrices.

La dette consolidée, compte tenu de l'amortissement de 3 780 000 frs et de l'augmentation de 5 millions de francs du capital de dotation en faveur de la Banque cantonale du Valais s'élève à 176 200 000 frs au 31 décembre 1966.

De la guitare à l'accordéon et l'harmonica...

C'est dimanche prochain 23 avril, à 14 h. 30, qu'aura lieu à l'aula du Collège la deuxième audition du Maillot blanc de la chanson. Organisée par le Club Saint-Laurent, cette manifestation verra la participation d'une douzaine de chansonniers, fantaisistes et groupes vocaux valaisiens, notamment les « Cinq Schmidt's » de Chemin (tous frères et sœurs), les « Baladins » de Fully, Raphaël Evéquoz de Conthey, Didier Fardel de Saint-Pierre-de-Clages, Annemarie Buthet de Vétroz, Rolande Rudaz de Vex, Anne-Marie Pitteloud (gagnante du 1er Maillot blanc de la chanson) et Gérard Constantin de Granges, Mme Yolande Mottet-Mounir de Mollens, Jean-Marc Bagnoud de Saint-Germain, Jacques Lager de Sion et le « Petit Jérôme » Veuthey de Saxon.

Il faut donc relever que l'appel lancé dans la presse pour les éliminatoires a remporté un très grand succès.

Rappelons que ce Maillot blanc a été organisé pour permettre aux jeunes de chez nous de se produire en public et de se confronter. Le vainqueur (qui sera jugé par un jury composé de trois membres) se verra attribuer le Maillot blanc 1967 de la chanson. Il aura également la possibilité de se produire, avec les meilleurs candidats de la journée, à une soirée de variétés dans un établissement de notre ville, avec une vedette de la chanson.

Tout est dit... tout est prêt...

Les organisateurs travaillent déjà depuis plus de trois mois afin de garantir le succès de cette manifestation.

Nous osons espérer qu'un public nombreux viendra encourager ces chansonniers en répondant à l'appel lancé dans tout le Valais par le Club Saint-Laurent.

Sion et la région

AU TRIBUNAL DE SION

Les tribulations d'un enfant de divorcés

On ne s'improvise pas délinquant. Voici P., né en 1929, mécanicien, père de deux filles de quinze et seize ans. Ses parents ont divorcé alors qu'il avait neuf ans. Sa mère ne l'aimait guère. Il connut la vie dure. Il travailla chez des paysans. En 1946, à l'âge de dix-sept ans, il fait connaissance avec la prison pour la première fois.

— Il y a chez lui un manque de stabilité psychique, a dit un jour son épouse, présente au prétoire, si nous en croyons le défenseur, Me Gérard Perraudin. Il passe d'un extrême à l'autre. Il est capable de tout donner à sa famille lorsqu'il a de l'argent. Il a aimé autant que les siens l'enfant que son épouse a eu antérieurement à son mariage avec lui.

Ce qu'il a fait, cet enfant de divorcés qui, depuis 1946, collectionne les délits : vols, ce qui ne surprend guère, mutinerie et séquestration, ce qui est plutôt rare au prétoire. Dans la nuit du 17 au 18 mai 1966, il se trouve d'abord dans un dancing séduisant. Il le quitte vers 1 heure, au volant de son auto, sans but fixe. Il prend toutefois la direction de Bramois. Il avise un dépôt des Services industriels séduisant. Il y pénètre. Il reviendra, un mois plus tard. Il a emporté des fils galvanisés une fois, du cuivre, du vrai, la seconde. Il a vendu le tout à Lausanne.

— Il y a eu effraction, va s'écrier le procureur général, M. Louis Allet. L'accusé admet lui-même avoir pénétré deux fois dans le dépôt des S.I., qui se sont portés partie civile.

Pour Me Perraudin, qui brosse un tableau de la vie certes pas toujours rose de l'inculpé, il n'y a au contraire pas eu effraction, une vitre brisée ne l'ayant pas nécessairement été par le prévenu.

Ce n'est pas un malfaiteur endurci. Il s'est réconcilié avec son épouse, qu'il avait quittée pour un temps. Il a pu sortir de prison pour cinq jours afin d'être présent à la confirmation d'une de ses filles. Il n'en a pas profité pour s'enfuir. MM. les juges, vous tenez entre les mains la possibilité de sauver son foyer.

Mais le procureur général a rétorqué :

— Je dois plaider sur un dossier. Je requiers douze mois d'emprisonnement contre P., sous déduction de la prévention. Le sursis est naturellement exclu. Concernant l'accusé, la question de l'internement judiciaire s'est même posée à moi. Je l'ai écartée. Nous connaissons ultérieurement le jugement.

Il n'y avait pas infanticide

Contre Dame X., née en 1927, l'acte d'accusation portait : infanticide, subsidiairement homicide par négligence. Le tribunal, qui siégeait sous la présidence de M. Louis de Riedmatten, assisté des juges Paul-Albert Berclaz et Pierre Delaloye, ainsi que du greffier Pierre Antonioli, n'a finalement retenu que le chef d'accusation subsidiaire. Il a condamné Dame X. à un mois d'emprisonnement, sous déduction de cinq jours de prévention, le sursis lui étant accordé durant deux ans.

Infanticide ? demanderez-vous. Le jeudi 29 septembre 1966, vers 16 h. 30, l'accusée accouche seule, dans un lieu peu propre à cela, d'un enfant du sexe masculin né viable. L'enfant pèse quelque deux kilos. Le bébé glisse entre les doigts de la mère qui, selon sa propre expression, n'est plus elle-même. Il subira des fractures multiples de la boîte crânienne.

— L'enfant m'a échappé. Je ne l'ai pas tué. J'aurais été contente de l'avoir, mon fiancé aussi.

C'est l'accusée qui s'exprime. « Elle n'est pas idiote, mais simple. Ce drame, s'écriera Me Michel Michelet, son défenseur, c'est celui de l'ignorance, de l'inexpérience. Cette femme ne s'exprime pas : elle est renfermée à la manière des filles de sa race. Elle a accouché de la manière la plus inexpérimentée qui soit. Elle devait se marier deux ou trois semaines plus tard. N'était-elle pas sous le coup

d'une grave altération de la conscience ? Son comportement après le drame fut d'une telle naïveté ! Il faudrait l'acquitter pour elle : ce serait une manière de lui rendre justice. »

Son comportement après le drame ? Elle a mis le bébé mort dans un sac de pommes de terre qu'elle a porté dans les combles. Elle s'est laissée transporter à l'hôpital où elle a allégué une fausse couche. Elle a raconté au médecin une histoire que celui-ci trouva invraisemblable. On lui demanda finalement d'apporter l'enfant : elle le fit... dans un carton !

— Je n'ai pas pris de remède pour accoucher plus tôt. J'ai accouché seule.

L'expert, le professeur Thelin : « La déposition de l'accusée est vraisemblable ». Le procureur général : « On peut considérer comme circonstance atténuante le fait qu'une femme qui accouche ne jout jamais de toutes ses facultés. L'accusée n'a pas de casier judiciaire. Les faits parlent cependant en faveur de l'infanticide. Je requiers six mois d'emprisonnement contre Dame X. si vous deviez retenir ce délit. Si, au contraire, vous deviez admettre qu'elle ne s'est rendue coupable que d'homicide par négligence, trois mois d'emprisonnement avec sursis durant deux ans me paraissent être la peine qui convient. »

Vous connaissez la décision du tribunal. Complétons en disant que, d'entrée de cause, la sœur et le frère de l'accusée, qui est aujourd'hui mariée, ont été cités derechef comme témoins.

— Elle n'est pas très maligne, a dit l'une ; elle est très peu instruite et intelligente, a dit l'autre.

« Salamalaïk »

(ne pas prendre à la lettre)

Chaussures à talons de quatre centimètres, pantalons fantaisie, cheveux noirs, moustache de jais à la Dali, mais avec les « accroche-cœur » tournés vers le bas, voici un maçon algérien devant le président Louis de Riedmatten. Il est originaire de la région de Constantine, il s'exprime apparemment sans effort en français. Pourquoi est-il là ? Il s'en est pris successivement à la pudeur d'un adolescent séduisant né en 1948, d'un second né en 1950, et enfin à celle d'un enfant né en 1953. Il est accusé d'attempts à la pudeur des enfants, de débauche contre nature et de tentative de ces deux infractions.

Disons tout de suite que le tribunal l'a condamné à treize mois d'emprisonnement sans sursis, ainsi qu'à l'expulsion du territoire durant dix ans. Venu de Thonon-les-Bains en Valais, le 7 juin 1966, le prévenu était occupé dans la région séduisante. Si nous en croyons le dossier, il n'a pas pour le travail une admiration sans limite. Cependant, ses casiers judiciaires suisse et algérien sont blancs. Son casier français ? On ne sait. Il tenait, toujours selon le dossier, des propos pas très amènes :

— Il m'aurait tué, puis (censure).

M. le procureur général se montra sévère pour cet étranger : deux ans de réclusion, dix ans d'expulsion. Me Raymond de Torrenté plaida une forte réduction de peine (« La sévérité du procureur m'a suffoqué »). Il fit valoir que dans un cas au moins, celui du jeune Séduisant, il y avait eu instigation, l'adolescent n'en étant plus à fourbir ses premières armes en la matière. Il convient, selon le défenseur, de se montrer beaucoup moins sévère envers ce jeune étranger qui n'a jamais connu ses parents, qui a vécu des tourments que nous ignorons et qui, s'il n'est pas un parangon de vertu, ne mérite tout de même pas l'excessive sévérité de l'accusateur public.

Fausse déclaration en justice

En fin d'après-midi à encore comparu C., âgé de 25 ans, domicilié dans la région séduisante. Ce jeune homme est accusé d'avoir déposé fausement dans un procès civil, en l'occurrence une cause en paternité. Le 1er juin 1966, son amie, avec laquelle, de son propre aveu, il avait eu souventes

fois des relations intimes, accoucha d'un enfant, dont Me Jacques Rossier, partie civile en la cause, fut nommé curateur. Lorsqu'on lui parla de cette naissance :

— Je m'en fiche !

L'accusé a reconnu avoir des relations avec son amie au prénom provençal, mais pas avant une certaine date. Il a, si nous en croyons le procureur général, sciemment et intentionnellement menti lors du procès civil, et il n'a pas rectifié sa fausse déposition de son propre mouvement. « Une peine sévère s'impose contre un jeune homme qui se moque ainsi de ses obligations. Je requiers dix mois d'emprisonnement contre lui, le sursis, vu son casier judiciaire vierge, pouvant lui être accordé durant 3 ans ».

Disons encore qu'une série de photos et leur datation litigieuse ont joué un rôle en cette affaire où Me Rossier représentait la partie civile et Me François Pfefferlé défendait l'accusé.

Le tribunal n'a pas communiqué son appréciation.

On prépare la Fête interparoissiale

SION (FAV). — C'est à la fin mai que se déroulera la Fête interparoissiale.

Un comité d'organisation, présidé par M. Charles de Preux, œuvre d'ores et déjà à la réussite de cette grande fête. Jeudi soir, les responsables des diverses commissions se réuniront afin de mettre au point l'élaboration de cette fête interparoissiale. Disons qu'il y a 19 commissions et 25 stands. Outre les pavillons italien et espagnol, il y aura les bouquinistes, les fleurs, à boire, à manger, des concours de dégustation, des jeux, du sport et un cabaret des jeunes.

Un Espagnol happé par une voiture

BRAMOIS (Ev). — Un jeune homme de Vex, M. E. Vuissoz, circulait au volant de sa voiture de Bramois en direction de Sion. Il n'aperçut pas un homme qui cheminait sur la même route, un Espagnol, lequel fut renversé.

L'accident est survenu 200 mètres avant la bifurcation de Vex. Le blessé a été conduit chez un médecin par le conducteur de la voiture.

Il souffre d'une fracture du bras. La police a procédé au constat.

Retraite spirituelle pour foyers

De plus en plus les époux soucieux de leur vie chrétienne tiennent à se recueillir quelques jours ensemble. A leur intention, une courte retraite de deux jours est organisée à Notre-Dame-du-Silence, à Sion.

Cette retraite commence vendredi soir 28 avril à 18 h. 30 et se termine dimanche 30 à 17 h.

Le prédicateur, le père Tétu S.-J., développera le thème suivant : Seigneur, apprends-nous à prier.

Encore le feu !

SION (FAV). — Un incendie s'est déclaré hier à 18 h. 15 dans le quartier de la Blancherie, sis en dessous de la gare, dans la maison d'habitation de M. Antoine Roessli.

Lorsque le sinistre survint, la maison était inhabitée. On ignore les circonstances de cet incendie. Une partie du toit ainsi que le grenier ont été brûlés. Le premier et le second échelon des pompiers, aidés des agents de la police municipale, intervinrent avec promptitude.

Les dégâts sont estimés à 6000 francs environ.

Les pompiers de Grimisuat s'exercent

GRIMISUAT (E). — On a tendancé, dans nos villages, à sourire lorsque le corps des sapeurs-pompiers effectue un exercice. Et pourtant tous ceux qui ont vu un incendie de près connaissent l'importance d'un corps de sapeurs-pompiers bien organisé. C'est pourquoi il est important d'effectuer souvent des cours de répétition.

Samedi dernier, la Cp. des sapeurs-pompiers effectuait donc son exercice de printemps sous les ordres du cap. Jacques Crittin. Les cadres convoqués le matin avaient mis au point plusieurs détails et l'après-midi fut d'abord consacré au formel avant de passer à un exercice avec feu supposé dans un pâté de maisons désaffecté. Le pl. Roux André et le lt. Roux Guy amenèrent leur section sur place avec une rapidité remarquable et le sgt. Roux Régis fonctionnait comme commandant de l'exercice. La critique qui suivit permit au cap. Crittin de relever l'excellent travail fourni, la rapidité d'intervention et la mise au point de certains détails. L'exercice fut suivi en partie par M. Hubert Lochmatter, vice-président de la commune et secrétaire de la commission du feu.

Avis aux arboriculteurs

La polinisation de certaines variétés fruitières de par le fait des monocultures en usage dans de grands vergers-modèles pose pour leurs propriétaires le problème de la fécondation des fleurs.

On préconise de part et d'autre l'usage d'eau sucrée à base de miel, vaporisée sur les fleurs afin d'attirer les abeilles sur certaines fleurs peu attractives ou réfractaires à ces hyménoptères.

Nous croyons utile d'attirer l'attention des arboriculteurs sur le grave danger que peut présenter pour l'état sanitaire des abeilles ce mode de faire.

L'usage de miel inconnu ou de provenance étrangère peut être à l'origine de maladies infectieuses sur des insectes.

En conclusion, nous avisons les apiculteurs de ne pas utiliser de miel dans cette expérience, vu le grave danger de contamination que représente cette façon de faire des nombreuses colonies mises à disposition pour la polinisation.

GRAIN DE SEL

Il manque à l'Ancien Stand...

— L'aménagement de l'Ancien Stand est à peu près terminé.

— Je l'ignore, mon cher.

— Du moins, on le suppose.

— Terminé ou non, il offre un aspect agréable.

— Dans son ensemble, oui. Ce qui importe, c'est qu'il réponde à ce que l'on attendait.

— Les agrès d'exercice y sont, de même que la patinoire, emplacements pour le saut en longueur, saut à la perche, jets de boulet, saut en hauteur...

— On peut pratiquer le basketball, la balle à la corbeille.

— Il y a des pistes de courses pour le 100 mètres et le 400 mètres.

— Des agrès de compétition...

— Des places de jeux pour les enfants.

— Des pelouses et terrains de football.

— Une fontaine, des bosquets, encore une autre fontaine, des allées.

— Des places de parc. Une toute grande au sud de la patinoire où se rassemblent les militaires pour les prises de drapeaux.

— Une pièce d'eau.

— Un jardin public.

— Donc le monde des sportifs se donne rendez-vous à l'Ancien Stand.

— Les écoles aussi.

— Les passants s'arrêtent. Les promeneurs font escale.

— Les mères de famille qui sont toujours à la recherche d'espaces verts y vont avec leurs mîoches. Il y a des jeux pour enfants, du sable fin.

— On y met les cirques qui s'arrêtent à Sion.

— On y organise de grandes manifestations.

— C'est dire que la place de l'Ancien Stand transformée est très occupée.

— Enormément. La semaine comme le dimanche.

— Tant mieux ! C'est de l'argent bien placé. Les autorités communales ont eut raison. Il fallait créer cette place le plus tôt possible. Tout n'est pas terminé...

— Nous semblons l'ignorer l'un et l'autre.

— Il y a cependant une chose que je sais.

— Ah ! oui. Laquelle ?

— On a construit des toilettes publiques à l'est de la place.

— C'est parfait !

— Parfait, oui, mais insuffisant. Les gosses et même certains adultes ne vont pas de l'ouest à l'est de la place pour aller aux toilettes. Ils se soulagent là où ils sont. Et ça fait des choses pas belles à voir.

Donc, en conclusion, il est urgent de construire de nouvelles toilettes, et du même coup, un vestiaire. Où ? Eh bien au centre, vers la piste cendrée. Car au nord-ouest il y a les toilettes de la patinoire. Quand il y a du monde sur l'emplacement de l'Ancien Stand, machache pour aller aux toilettes. Alors ?

Isandre.

Les petits rats de notre académie cantonale de danse triomphent



Notre correspondant de Lausanne, M. Fernand Donnet, a parlé en détail, hier, de la soirée valaisanne qui s'est déroulée au Palace à Lausanne et qui a connu un succès extraordinaire. Nous publions aujourd'hui un autre document ayant trait à cette soirée. Il s'agit du spectacle Cilette Faust - Pierrette Micheloud. Nous voyons ici les petits rats de notre excellente Académie cantonale de danse.

Le meilleur flûtiste de Bolivie est Valaisan

Dès son enfance, il désirait aller en Bolivie. En février 1966, il se rendit à La Paz afin d'y tourner un film documentaire. Sur place, il laissa tomber le film. Sa passion pour le folklore bolivien était trop forte. La flûte, en particulier, le séduisit. Depuis, elle ne le quitte jamais. Elle se trouve dans la poche intérieure de son veston.

Gilbert Favre a fait du chemin... Il a enregistré sept disques 33 tours avec l'ensemble qu'il a fondé « Los Jaires ». Ce groupe a d'ailleurs obtenu le titre de meilleur ensemble folklorique bolivien.

En Bolivie, « on dit que le renouveau de la musique folklorique

est dû à Gilbert Favre ». Le flûtiste valaisan est célèbre et populaire dans tout le pays. Il paraît qu'à part son teint et son surnom de « gringo bandolero » (bandit étranger), rien ne le différencie d'un Bolivien.

Gilbert Favre et « Los Jaires » se produisent ce mois à New York et à Miami. Une tournée en Europe n'est pas improbable.

Dans ce cas, le flûtiste, qu'un journaliste a décrit comme se situant entre « Pépé le Moko et François Villon » pourrait bien faire revivre la Bolivie dans son pays natal...

De Monthey au Lac

Clôture du cours de sauvetage CIBA



Un groupe de sauveteurs pendant l'examen. A droite, le Dr de Chastonay ; au fond, M. Roger Plaschy.

Dans le cadre de la prévention des accidents, la CIBA a organisé récemment un cours de secouristes destiné aux pompiers, chefs d'équipe, contre-maîtres et agents Sécurité. Ce cours s'est déroulé en plusieurs séances et, vendredi, les quelque 63 participants arrivaient au terme de cette instruction. Premiers secours, transports de blessés, respiration artificielle, tels furent les principaux points que l'on traita et exerça sous la conduite de M. le Dr de Chastonay, médecin de l'usine pour la théorie et de M. R. Plaschy, bien connu dans les milieux samaritains pour lesquels il se dévoue depuis longtemps sans compter. A l'issue du cours, en présence de M. le Dr Veillon, directeur de l'usine et de MM. J.-L. Descartes, représentant

de la Croix-Rouge, et Bressoud, de l'Alliance suisse des samaritains, un examen permit aux participants de recevoir un certificat justifiant de leurs aptitudes. Il est intéressant de relever que c'est la première fois qu'un tel cours est organisé dans le cadre d'une industrie et il est à souhaiter que cette initiative en matière de prévention des accidents porte ses fruits à la Ciba et dans d'autres industries qui peut-être seront inspirées par cet exemple. Nous remercions encore chaque participant se vit remettre une petite trousse contenant quelques médicaments et pansements. Une intéressante initiative qui mériterait d'être prise dans le cadre d'autres entreprises employant un certain nombre d'ouvriers. F. G.

CONCERTS PARTOUT

Certes, le chroniqueur aurait eu fort à faire à suivre les différentes manifestations inscrites à l'agenda du week-end montheyan tant il est vrai qu'elles furent particulièrement nombreuses en cette mi-avril. A Troistorrens, l'Union instrumentale, dirigée par M. C. Labie présentait sa soirée annuelle en la salle communale. On connaît depuis longtemps les qualités de cet ensemble instrumental qui cultive l'art musical avec beaucoup de bon goût sous la direction d'un chef compétent. Rien d'étonnant dès lors à ce que ce concert se soit soldé par un franc succès. A Collombey également, le samedi était consacré à la musique puisque l'Avenir, dirigé par M. F. Barman présentait son concert en la salle communale. Là encore, le public avait répondu au rendez-vous et les applaudissements ne furent pas négligés à l'égard des musi-

ciens. Massongex présentait sa Chorale, une chorale réputée et qui, sous la conduite de M. Gallay avance de succès en succès. Un peu partout dans le district, des bals ont prolongé la nuit et l'ambiance était des plus agréables. Cette abondance de manifestations chorales ou musicales dans le district prouve bien la vie culturelle qui y règne. La région monthey-sanne peut se flatter de posséder de nombreuses sociétés dont l'activité est le gage même de sa volonté d'accomplir une tâche culturelle. Le plus réconfortant est encore de constater, parmi les rangs de ces différentes sociétés, la présence de nombreux éléments jeunes, promesses de continuation et sang nouveau. Nous ne pouvons que souhaiter à toutes ces sociétés, une saison musicale des plus réussies. Au reste, les différentes manifestations qui ont été organisées par ces sociétés sont une preuve de la volonté de celles-ci de poursuivre une activité nécessaire et constructive dans le cadre du développement de la vie artistique et musicale de notre région. F. G.

Reconstitution du vignoble Plantation 1967

Les vignes reconstituées au printemps 1967 et situées en zone viticole touchent un subside de reconstitution allant de Fr. 0,70 à Fr. 1,50 par m2 suivant la situation de la parcelle et le cépage utilisé.

Les propriétaires qui désirent être mis au bénéfice des subventions fédérales et cantonales doivent s'inscrire auprès du greffe de la commune où la vigne est située pour le 20 mai 1967.

Les formules d'inscription, fournies par le Service de la viticulture, peuvent être retirées au greffe communal. Elles seront remplies entièrement et correctement et devront être accompagnées d'une attestation du pépiniériste qui a fourni les plants.

Pour le surplus, les intéressés sont invités à consulter les dispositions de l'arrêté cantonal du 26 mars 1963 sur la matière.

Le chef du département de l'Intérieur : M. Lampert.

On a roulé sur l'or

Samedi matin, dès 8 h. 30, un nombreux public s'était rassemblé sur la place de la Poste à Monthey pour participer au concours de la Radio romande « Roulez sur l'Or ». Ce concours, qui a pour but la prévention des accidents routiers avait choisi ce jour pour escale la cité du Haut-Lac. Les Vieux Costumes de Val-d'Illeiz étaient au rendez-vous pour donner à cette émission la couleur locale que chacun aura appréciée. Durant toute la matinée, les micros de la Radio romande demeuraient à Monthey pour suivre les péripéties des participants au rallye, participants au nombre de neuf et qui se virent, l'espace de quelques minutes, attribuer le rôle de contractuels en quête de voitures en mauvais stationnement. A Monthey, on a roulé sur l'or samedi matin puisque les récompenses étaient constituées par des pièces d'or du plus brillant effet.

F. G.

Chronique de l'aéroport de Sion

La semaine du 10 avril au 17 avril 1967 a vu notre aéroport servir de base à une équipe de 8 parachutistes internationaux qui ont fait 54 sauts dont 50 entre 3400 et 6600 m. : 3 Anglais, 1 Australien, 1 Français, 2 Allemands et 1 jeune fille de nationalité anglaise (championne d'Angleterre).

Air Glaciers a exécuté un vol spécial avec le « Queen Air 80 » à destination de Madrid et Malaga.

Enfin, nous signalons que des cours théoriques organisés par l'AeCS, section Valais, ont lieu chaque jeudi soir de 18 h. à 20 h. à l'aéroport de Sion et que toutes personnes qui s'y intéressent, membres ou non du club, sont cordialement invitées.

Madame et Monsieur Ignace Zufferey-Caloz, leurs enfants et petits-enfants, à Chippis et Genève ;
Monsieur et Madame Joseph Caloz-Tonossi, leurs enfants et petits-enfants à Sierre ;
Monsieur et Madame Pierre Caloz-Zufferey, leurs enfants et petits-enfants, à Noës, Chippis, Sierre et Lens ;
Monsieur et Madame Jean Caloz-Gaillard, leurs enfants et petits-enfants à Chippis et Sion ;
Madame et Monsieur Maurice Zufferey-Caloz et leurs enfants, à Chippis ;
Madame et Monsieur Jean Amacker-Caloz et leur fils à Genève ;
Monsieur et Madame François Caloz-Stoffel et leurs enfants, à Chippis ;
Madame et Monsieur René Desbiolles-Caloz et leurs enfants, à Genève ;
Mademoiselle Clémentine Zufferey, à Chippis ;

ainsi que les familles parentes, alliées et amies, ont la douleur de faire part du décès de

MADAME

Marie CALOZ

née ZUFFEREY

leur très chère mère, belle-mère, grand-mère, arrière-grand-mère, sœur, tante, cousine et parente, survenu dans sa 89^e année, après une courte maladie, munie des Sacraments de l'Eglise.

L'ensevelissement aura lieu à Chippis le mercredi 19 avril 1967, à 10 heures.

Priez pour elle

Cet avis tient lieu de lettre de faire-part.

Domicile mortuaire : Jean Caloz, la Place, Chippis.

Madame et Monsieur Alfred Roh-Roh, à Aven ;
Madame Veuve Cécile Roh-Roh, ses enfants et petits-enfants, à Aven et Erde ;
Madame Veuve Emile Roh-Udry, ses enfants et petits-enfants, à Aven et Champéry ;
Monsieur Damien Roh-Roh, ses enfants et petit-enfant, à Aven et Erde ;
Madame Veuve Sara Udry-Sauthier, ses enfants et petits-enfants, à Sensine et Ardon ;
Madame Veuve Célestine Buttet-Sauthier, ses enfants et petits-enfants, à Pont-de-la-Morge ;

ainsi que les familles parentes et alliées, ont la très grande douleur de faire part du décès de

MADAME

Marie SAUTHIER

née ROH

leur chère sœur, belle-sœur, tante et cousine, survenu à l'asile St-François, le 17 avril 1967, dans sa 76^e année, après une courte maladie, munie des Sacraments de l'Eglise.

L'ensevelissement aura lieu à Erde, le mercredi 19 avril, à 10 heures.

P. P. E.

Selon le désir de la défunte, ni fleurs ni couronnes, mais penser aux asiles.

Cet avis tient lieu de lettre de faire-part.

P 30 445 S

District de Saint-Maurice

Car postal (32 enfants) contre train routier

ST-MAURICE (El-JJ). — Hier, aux environs de 14 h. 30, une collision qui aurait pu avoir de graves conséquences, s'est produite à la croisée de la route Lavey-St-Maurice.

Un car postal ayant à son bord 32 écoliers de Lavey (qui vont suivre les

classes supérieures à Bex), a été pris en écharpe par un train routier.

On ne déplore pas de blessés. Les enfants ont dû poursuivre leur trajet à pied, le car étant devenu inutilisable. Ils ont été quittes pour arriver en retard. La police a procédé au constat. Les dégâts sont importants.

ASSEMBLÉE D'APICULTEURS

ST-MAURICE — Sur convocation de son comité, près de 50 apiculteurs de la section de St-Maurice se réunirent dans la spacieuse salle du café Industriel de Massongex pour leur traditionnelle assemblée annuelle, dimanche 16 avril.

Celle-ci coïncidait cette année avec le cinquantième anniversaire de la section et fut honoré pour la circonstance, de la cordiale présence de M. Bovey président de la Sté romande d'apiculture avec, à ses côtés, MM. André Jacquier, président d'honneur de la section et Amédée Richard, inspecteur cantonal des ruchers. Notons que la section de St-Maurice compte à ce jour, 85 membres pratiquant l'apiculture dans le district. M. Marcel Décaillet, en l'absence du président en charge, retenu par la maladie, présida avec aisance et maîtrise les débats qui se déroulèrent sous les plus heureux auspices.

A son tour, M. Bovey apporta salut et félicitations généreuses à la grande Sté qu'il préside, et remit en cadeau une channe souvenir à la sté jubilaire.

Messieurs Benoit Coquoz et Rémy Gross de Salvan reçurent le traditionnel gobelet de la Romande à l'occasion de leurs trente-cinq ans de sociétariat.

Les débats firent ressortir la nécessité d'élever l'apiculture au niveau du progrès et faire en sorte d'améliorer

la rentabilité par la production de reines de choix.

MM. Jacquemoud, Richard et Bovey firent part de leurs recherches, de leurs travaux et de leurs expériences dans ce domaine et conseillèrent les apiculteurs à sortir résolument des sentiers battus de la routine pour adopter les nouvelles théories qui ont fait leurs preuves.

M. Jacquier, qui est également membre du comité de la Romande, encouragea les apiculteurs du district à s'inscrire nombreux au concours de ruchers d'ores et déjà attribué à 4 sections du Valais romand en 1968.

Au nom de la Municipalité de Massongex, M. Cetou, conseiller communal, apporta le chaleureux salut de sa commune au nom de laquelle il offrit le traditionnel verre de l'amitié, qui dans une ambiance communicative, mit fin à cette sympathique réunion.

Il tombe d'un échafaudage

SAINT-MAURICE (El.). — Hier, M. Umberto Carvaglia, âgé de 44 ans, travaillait pour le compte de l'entreprise Hans Frei à St-Maurice. A un moment donné, il chut d'un échafaudage. On le releva avec des contusions et des côtes cassées. M. Carvaglia a été hospitalisé à la clinique Saint-Amé.

IN MEMORIAM

Marie-Louise FAVRE-CLEUSIX

19 avril 1965 — 19 avril 1967

Déjà deux ans que tu nous as quittés, chère maman et grand-maman, pour ne plus jamais revenir.

La séparation est cruelle, mais dans le cœur de ceux qui t'ont aimée et qui te chérissaient, tu es à chaque instant présente.

Tes enfants et petits-enfants.

L'office d'anniversaire pour le repos de son âme sera célébré en l'église du Sacré-Cœur de Sion, mercredi 19 avril, à 8 heures.

L'Administration communale de Venthône a le pénible devoir de faire part du décès de

MONSIEUR

Prosper MÉTRAILLER

ancien président de la commune

M. Métraiiller est entré dans l'administration communale en 1952 comme conseiller et secrétaire communal. En 1956, il accède brillamment à la présidence de la commune, charge qu'il assumera jusqu'en 1964 à la satisfaction de toute la population.

Par ses hautes qualités administratives, sa courtoisie et son constant dévouement, il a rendu d'éminents services à la commune de Venthône.

Nous lui garderons un souvenir reconnaissant.

Pour l'ensevelissement, prière de consulter l'avis de la famille.

L'Administration communale.

Madame Madeleine Métraiiller-Mermoud, à Venthône ;
Madame et Monsieur Mateja Sekulich-Métraiiller et leurs enfants Madeleine, Stéphane et Alexandra, à New York ;
Mademoiselle Jacqueline Métraiiller et son fiancé Pierre Clavien à Venthône et Miège ;

Monsieur Prosper Métraiiller, à Venthône ;
Monsieur Jean-Charles Métraiiller, à Venthône ;
Madame Veuve Oscar Métraiiller-Clavien, à Venthône ;
Madame et Monsieur Erasme Amoos-Métraiiller et leurs enfants à Venthône et St-Maurice ;

Monsieur Eugène Métraiiller-Mermoud et ses enfants, à Venthône ;
La famille de feu Louis Clavien-Frily à Miège ;
Monsieur et Madame François Mermoud-Berclaz, à Venthône ;
Mademoiselle Adèle Mermoud, à Venthône ;
Monsieur et Madame François Mermoud-Zenhäusern, à Montana ;
Monsieur et Madame Alexis Mermoud-Studer et leurs enfants, à Montana ;
Monsieur et Madame Armand Clavien-Mermoud et leur fils à Genève ;
La famille de feu François Berclaz, à Darnocnaz, Montana, Mollens, Lausanne et Zurich ;

ainsi que les familles parentes et alliées Métraiiller-Mermoud, Clavien, Maserrey, Berclaz, Crettol et Coppex ont la profonde douleur de faire part du décès de

MONSIEUR

Prosper MÉTRAILLER

ancien président de la commune de Venthône

leur très cher époux, papa, beau-père, grand-père, fils, beau-fils, frère, beau-frère, oncle, cousin, parent et ami, survenu le 17 avril 1967 dans sa 53^e année, après une longue maladie chrétiennement supportée et muni des Sacraments de l'Eglise.

La messe de sépulture sera célébrée à l'église de Venthône le mercredi 19 avril 1967 à 10 heures.

Priez pour lui

Cet avis tient lieu de lettre de faire-part.

Lancement réussi de « Surveyor 3 » Sa tâche: piocher la surface lunaire

CAP KENNEDY (Floride). — Une puissante fusée « Atlas-Agena », surmontée du premier véhicule destiné à effectuer des forages à la surface de la Lune, a été lancée lundi à 7 h. 05 gmt au Cap Kennedy par l'agence spatiale.

Si tout se passe bien, ce véhicule recevra le nom de « Surveyor-3 ».

Le premier « Surveyor » a réussi une mission dont le succès a dépassé toutes les espérances de la NASA. Il a transmis à Terre plus de 11 000 photographies de la région équatoriale de la Lune où, en principe, se

poseront des astronautes américains en 1969 ou 1970.

« Surveyor-2 » a été un échec quand, après un lancement prometteur, la manœuvre de mi-trajectoire s'est mal accomplie. Cette caméra s'est écrasée à la surface de la Lune faute d'avoir pu être ralentie par télécommande.

Le troisième « Surveyor » est équipé d'un bras articulé au bout duquel se trouve une petite pelle, de la taille approximative d'une main. Cet instrument est capable de creuser jusqu'à une profondeur de 45 cm. et dans un

rayon allant jusqu'à 1 m. 50 du véhicule lunaire.

Celui-ci est muni d'un appareil de télévision, comme son prédécesseur « Surveyor-1 ».

De plus, une sorte de « pince », également articulée, à bord du « Surveyor », prendra entre ses mâchoires des échantillons du sol lunaire.

Le fonctionnement de la pelle et de la pince du plus complexe satellite jamais envoyé par les États-Unis vers la Lune sera observé par la caméra de bord. Pour ce qui est du second instrument par exemple, les clichés rapidement transmis à Terre montreront — tout allant bien comme l'espère vivement la NASA — si les cailloux ou spécimens géologiques, quels qu'ils soient, happés par la pince, sont friables, se cassent, ou s'ils résistent à la pression de l'outil en question.

La NASA précise à ce sujet qu'il s'agit de travaux, en réalité, de « figuration » en vue de la recherche d'un site où se poseront les premiers « lunaires » américains. Le premier « Surveyor » qui a notamment photographié l'un de ses trois « pieds » peu enfoncés dans le sol lunaire, a montré que celui-ci est de nature à supporter le « module d'excursion » à bord duquel deux pilotes « Apollo » se poseront sur cet astre. En dehors des photographies du premier « Surveyor », l'albun de clichés de la NASA dus également aux sondages « Ranger » et « Orbiter » incite l'agence spatiale à concentrer ses recherches sur la région équatoriale de la phase visible de la Lune.

C'est là d'ailleurs que « Surveyor-3 » doit se poser dans 65 heures. La cible choisie est l'océan des Tempêtes.

LA CALLAS ET ONASSIS CONTRE UN ARMATEUR

LONDRES. — L'armateur multimillionnaire Aristote Onassis et la cantatrice Maria Callas ont assisté hier dans l'enceinte d'un tribunal londonien à un procès qu'ils ont intenté à un de leurs anciens amis communs, l'armateur Panaghis Vergottis, 77 ans.

Ce dernier, qui réside à Londres, aurait, selon M. Onassis, refusé d'exécuter une

transaction verbale et de remettre à « La Callas » des parts de propriété que celle-ci avait acquises dans un bateau libérien.

Selon M. Onassis, M. Vergottis l'aurait en outre soumis à un « chantage » d'un genre particulier, en le mettant au défi de

porter l'affaire devant un tribunal par crainte d'avoir à faire face à un scandale.

Le conseil juridique de M. Onassis a exposé qu'à la suite d'un accord remontant à la fin de 1964, Mme Callas avait remis à M. Vergottis 60 000 livres, représentant sa caution pour 25 % des parts d'un cargo acheté 1,2 million de livres. Mais, par la suite, M. Vergottis aurait tenté de la persuader de se retirer de l'opération.

LES CONFLITS SOCIAUX SE SONT AGGRAVÉS EN FRANCE

PARIS. — L'espoir, caressé en fin de semaine, d'une détente rapide dans les conflits sociaux en France, s'est évanoui. Les deux plus importants litiges: celui des chantiers navals de Saint-Nazaire et celui des mines de fer de Lorraine, rebondissent hier.

A Saint-Nazaire, les métallurgistes se sont prononcés hier matin, à bulletins secrets, à plus de 80 %, pour la poursuite d'une grève commencée le 1er mars et qui en est à son 48e jour. Ils ont jugé insuffisantes les propositions patronales d'augmentation de salaire. Cette décision est l'aboutissement négatif des travaux d'une com-

mission paritaire qui, au cours du week-end, ont duré 25 heures. La prolongation de la grève des « mensuels » entraîne le maintien en chômage de 5500 ouvriers et menace plusieurs autres activités de la région. Ainsi cette décision risque de prendre une importance capitale.

En Lorraine, la grève des ouvriers des mines de fer en est à son 17e jour et rien, dans l'immédiat, ne laisse prévoir une reprise, les contacts ne devant se renouer au mieux que dans 48 heures. Au contraire la prolongation du conflit entraîne la fermeture les unes après les autres (11 sur 18) des usines sidérurgiques qui ne sont pas alimentées en minerai.

ILS S'EVADENT POUR VOIR LE GOUVERNEUR DE L'ETAT

ATLANTA (Georgie). — Pour se plaindre de leurs conditions de vie, quatre Noirs se sont échappés samedi d'un camp de prisonniers situé à une centaine de kilomètres d'Atlanta (Georgie) et se sont présentés dimanche soir... devant le gouverneur de l'Etat, M. Lester Maddox.

Les quatre prisonniers s'étaient mêlés à la foule de 4000 personnes faisant la queue pour serrer la main du gouverneur qui tenait une réception ouverte à tous. Pendant vingt minutes, ils se sont plaints à lui de la longueur des journées de travail, des brutalités et des restrictions de courrier.

Le gouverneur a décidé d'ordonner une enquête et s'est déclaré prêt à fermer le camp si les déclarations des prisonniers sont vérifiées.

SUCCES DES CONSERVATEURS AUX ELECTIONS ANGLAISES

LONDRES. — Le succès des conservateurs et le recul des travaillistes aux élections municipales et cantonales qui se sont déroulées la semaine dernière en Angleterre et dans le Pays de Galles ont été confirmés par les derniers résultats, publiés hier.

Les travaillistes n'ont plus la majorité que dans trois comtés contre dix, sur un total de 59 comtés, alors que les conservateurs s'assurent la majorité dans au moins 13 comtés. Sur un total de 3 659 sièges pourvus, les travaillistes en ont perdu 385 par rapport aux élections de 1964, et les conservateurs en ont gagné 386.

Les résultats pour les principales formations politiques sont les suivants: conservateurs, 1 262 sièges; travaillistes 752, indépendants, 1 515 et libéraux 89.

Coup d'Etat militaire manqué au Ghana Des officiers auraient agi pour N'Krumah

ACCRA. — Une rébellion militaire qui aurait pour origine des rivalités tribales a échoué hier à Accra, capitale du Ghana. Aux premières heures du jour, un groupe d'officiers appuyés par un régiment de parachutistes, a tenté de s'emparer du pouvoir pour se substituer au « Conseil de libération nationale », que dirige le général Joseph Ankrah, qui fait fonction de chef de l'Etat.

C'est la première tentative de coup d'Etat au Ghana depuis le renversement en février 1966 du président Kwame N'Krumah qui fut durant près de dix ans « l'homme fort » du pays et vit maintenant en exil en Guinée.

Il semble exclu que les rebelles d'aujourd'hui aient agi pour le compte de N'Krumah. Par contre le mouvement paraît être l'aboutissement de dissensions tribales qui auraient eu leur résonance au « Conseil de libération », organisme composé de huit membres qui depuis 14 mois détient

tous les pouvoirs à Accra. Une information de source diplomatique ghanéenne recueillie à Lagos annonçait lundi après-midi que deux membres du « Conseil de libération » qui avaient activement participé au renversement de N'Krumah, les généraux A. K. Kotoka et A. Afrifa seraient compromis avec les putschistes. A Accra, la nouvelle n'a pas été confirmée. On a appris seulement que le général Kotoka avait été blessé au cours des engagements qui se sont produits près du quartier général de l'armée.

Trois officiers considérés comme les principaux instigateurs du complot et qui devaient constituer la nouvelle junte militaire ont été arrêtés et sont actuellement interrogés. L'un d'eux, le lieutenant-colonel parachutiste J.-Y. Assassi, a nié avoir trempé dans l'affaire et être le chef du mouvement, au cours de son interrogatoire. Quoi qu'il en soit, l'opération a échoué et la radio du Ghana qui a repris ses

émissions normales, invite la population à vaquer à ses occupations habituelles.

Attaque à main armée UN ENORME BUTIN

MONTREAL. — Quatre hommes armés ont attaqué lundi à Montréal deux agents qui transportaient une somme d'argent appartenant à un grand magasin dans une voiture blindée. Ils se sont enfuis en emportant 400 000 dollars canadiens soit 1 600 000 francs suisses. Un porte-parole de cette entreprise a déclaré que l'argent volé représentait la totalité de la recette de samedi, un tiers environ du butin comprenait une somme en espèces, et les deux autres tiers en chèques barrés.

■ LONDRES. — Un « Canberra » de la RAF s'est écrasé, lundi après-midi, sur une ferme du Cambridgeshire.

L'accident a fait deux morts: le pilote et le navigateur de l'appareil. Personne ne se trouvait dans la ferme au moment où l'appareil, basé à Watton, et qui effectuait un vol d'entraînement, s'est abattu sur les bâtiments.

Transmission de pensée possible entre animaux par des piqûres

CHICAGO. — La transmission de la pensée entre animaux par des piqûres d'extraits de cervelle a été confirmée hier, à Chicago, au cours d'un exposé fait par deux groupes de chercheurs médicaux du Congrès de la Fédération américaine des sociétés de biologie expérimentale.

Le docteur Georges Ungar, de l'Université Baylor de Houston, au Texas, a appris à des rats à s'échapper d'un labyrinthe en forme de « Y » dont l'un des couloirs est allumé tandis que le second, resté dans les ténèbres, procure des décharges électriques.

Il a alors prélevé des extraits de cervelle de rats qui connaissent la sortie et les a injectés à des rats et des souris sans entraînement préalable. Il a aussi injecté à un deuxième

groupe de rats des extraits de cervelle de rats non entraînés.

75 % des rats auxquels on avait injecté les extraits de cervelle de rats entraînés ont suivi le bon chemin sans hésitation.

Les autres ont repassés par les voies qu'ils avaient choisies avant d'être vaccinés avec des extraits de cervelle de rats non entraînés.

Des expériences semblables, faites par les docteurs Walter Essman et Gerald Lehrer de l'Université de Queens à New York, ont donné des résultats presque identiques.

Cette découverte, ont déclaré les savants, pourra probablement être appliquée au processus de pensée de l'homme, infiniment plus complexe que celui des animaux.

Les orientations de la Révolution chinoise, par Jean Vincent

Liou est accusé de conspiration

« Liou Chao Chi et ses complices du coup d'Etat manqué de février 1966 doivent passer en jugement et méritent un sévère châtement », affirmait dans une affiche sensationnelle en 24 panneaux placardés dans le centre de Pékin, des « employés révolutionnaires du Comité communiste de Pékin ».

Comme le laissait entendre un éditorial public publié dans le nouveau journal de Pékin, organe « révolutionnaire » du comité communiste pékinois, le président de la République populaire de Chine, Liou Chao Chi, est accusé maintenant d'être le chef direct d'un groupe de conspirateurs antimaoïstes dont les principaux membres étaient notamment l'ex-maire de Pékin, Peng Chen, l'ex-chef d'état-major Lo Jui Ching, l'ex-secrétaire du Comité central Yang Shang Kun et l'ex-ministre de la Culture Lu Ting Yi.

Selon cette affiche qui retient l'attention d'une foule considérable, le secrétaire général du parti communiste chinois, Teng Hsiao-Ping, serait également membre de la conspiration.

L'affiche précise que les révélations ainsi faites par les « employés révolutionnaires du comité communiste de Pékin », sont dues à la découverte de documents secrets dans les archives du comité.

Il s'agit là, soulignent les auteurs, d'une grande victoire pour la pensée de Mao Tsé-toung. Le coup d'Etat envisagé devait priver de tout pouvoir le président Mao et le comité central du parti, de même que la commission militaire du comité central.

Les conspirateurs entendaient imposer leur pouvoir dans toutes les provinces de Chine.

Selon l'affiche, le coup d'Etat avait été préparé tout d'abord à l'échelon de la propagande avec la participation active de l'ancien directeur de l'agence de presse « Chine Nouvelle » Wu Lang Hsi.

Les traîtres, poursuit l'affiche, avaient déjà distribué les rôles de chacun après la réussite du coup d'Etat. Pour le déroulement de l'opération, des réserves de ravitaillement, d'armes et de munitions avaient été stockées dans la banlieue pékinoise.

De son côté, pour s'assurer le soutien du puissant premier secrétaire de la province du Sing Kiang, Wang en Mao, Liou Chao Chi avait fait deux voyages à Oou-roumtchi, tandis que Teng Hsiao Ping tentait de rallier aux dissidents le Sud-Ouest de la Chine en obtenant le concours des dirigeants de la province de Ssethehwan.

L'affiche, d'autre part, laisse entendre que c'est sur des directives de Liou Chao Chi que l'ancien maître de Pékin, Peng Tchen, participa à deux reprises aux entretiens sur la querelle idéologique sino-soviétique à Moscou. Peng Tchen se rendait en fait, toujours d'après l'affiche, à Moscou pour se mettre aux ordres de la clique « révisionniste soviétique ».

C'est la première fois, observe-t-on, que l'URSS se voit accusée indirectement de s'être ingérée, par le biais de Peng Tchen, dans les affaires intérieures chinoises.

L'affiche indique enfin que c'est sous la direction personnelle de Mao que le complot a pu être écrasé.

Le ministre du Commerce de Pologne en Suisse



Le prof. Tadeusz Trapczynski, ministre du Commerce extérieur de Pologne, est arrivé en Suisse. Il vient pour étudier l'amélioration et l'augmentation du commerce entre la Pologne et la Suisse. Il visitera également la Foire de Bâle. Voici, de gauche à droite, Mme Trapczynska, épouse du ministre, l'ambassadeur de Pologne en Suisse et le prof. Trapczynski, ministre du Commerce de Pologne.